

Vol. I.—No. 35.

MONTREAL, JEUDI, 1^{ER} SEPTEMBRE, 1870.

{ ABONNEMENT \$2 50
{ PAR NUMERO 5 CENTIMS.

LA GUERRE.

Les journaux français sont remplis de faits et d'anecdotes qui démontrent que les Français sont toujours les Français et que s'ils ont été battus à l'ouverture de la guerre, c'est qu'ils ont été écrasés par le nombre.

A Wissembourg, Haguenau, et Forbach ils étaient 1 contre 4, 1 contre 5, et 1 contre 10.—Si nous pouvions, au moins, nous battre un contre deux, disait un zouave en frappant la terre de la crosse de son fusil.

Le roi de Prusse et ses principaux généraux sont les premiers à rendre hommage à l'intrépidité et à l'héroïsme des Français.—Ils se sont battus comme des lions, disait le roi de Prusse.—"Découvrez vous, a dit son fils le prince royal, à ceux qui le suivaient en passant devant un groupe de prisonniers français, jamais de ma vie je n'ai vu d'aussi braves gens." Mais pendant que de toutes parts en France s'élève un

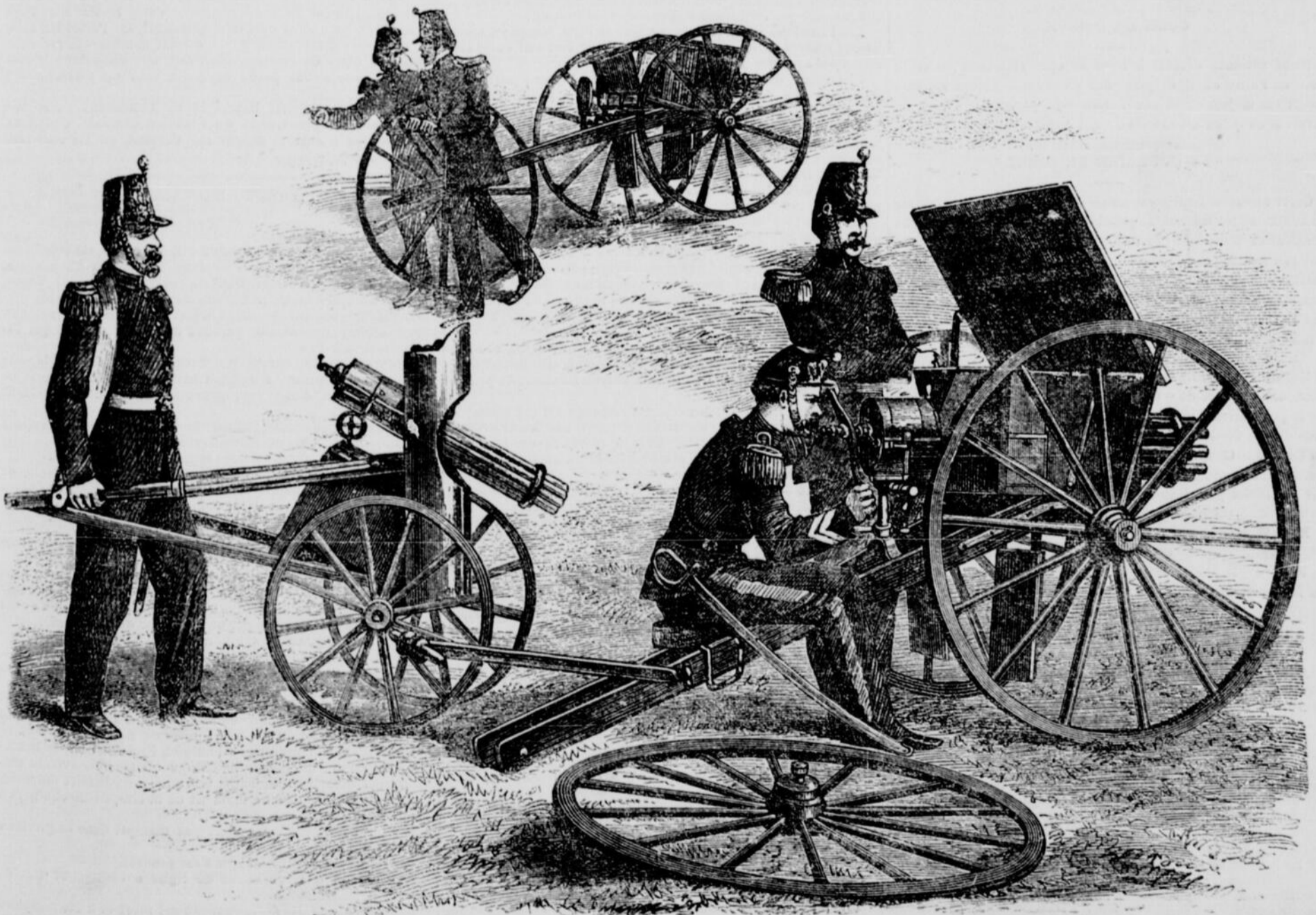
concert d'éloges enthousiastes pour les braves soldats qui ont sauvé l'honneur du drapeau en se dévouant à une mort certaine, les accusations et les traits sarcastiques ne sont pas épargnés à l'empereur et aux généraux de l'armée. On les accuse d'incapacité, d'imprudence et de présomption; on leur reproche de n'avoir opposé au corps puissants de l'armée prussienne que des groupes épars, de faibles détachements, et on leur demande compte du sang des braves qu'on a menés à la boucherie.

On n'a jusqu'à présent entendu qu'un côté de la question, lorsque viendra le temps de la défense et des justifications, l'opinion publique sera plus en état de rendre son jugement. Mais, malheur alors à ceux qui seront trouvés coupables! Si la France ne marchande pas les hommes et la gloire à ceux qui l'honorent, elle n'épargne pas non plus la flétrissure à ceux qui la font battre.

La France s'est retrouvée après la défaite, grande, héroïque comme toujours. Un frisson d'horreur l'a saisie à la pensée que l'armée prussienne foulait le sol sacré de la patrie et se vantait d'entrer bientôt à Paris. Il s'est produit des enthousiasmes et des dévouements sublimes dans toutes les classes de la société. On a jeté son argent et son sang au pieds du gouvernement; on lui donne tout, pourvu qu'il ramène la victoire sous le drapeau de la France.

L'Armée prussienne serait sous les murs de Paris qu'il ne faudrait pas encore désespérer, car dans un jour la France peut tout réparer. Qui pourra sauver les légions prussiennes lorsque entourées de toutes parts la France lancera sur elles les flots de sa colère et de sa vengeance, combien de ces orgueilleux guerriers surnageront sur cette mer de sang?

Ils ont déjà pénétré ces audacieux prussiens au cœur de la France, combien en est-il revenus. Il faut donc que leurs os



enseignent encore une fois aux générations futures leur témérité et leur folie.

Les sympathies de tous les cœurs français et catholiques continuent d'éclater partout en faveur de la nation française. On s'enthousiasme au récit des actions héroïques de ses braves soldats et on fait des vœux pour le triomphe de ses armes et on envoie des secours à ceux de ses soldats qui sont sortis vivants mais mutilés de la bataille.

Parmi ces témoignages de sympathies il ne faut pas oublier ceux de la Pologne et de l'Irlande. On ne doit pas s'en étonner; le drapeau français a été et sera toujours le drapeau des nations opprimées et son abaissement briserait les espérances de liberté et de délivrance renfermées dans leur âme.

Mais non, la France vaincra pour l'honneur et la conservation des grands principes, des généreuses idées qu'elle représente dans le monde; elle vaincra et sur les ruines que la guerre aura faites elle vengera les injustices du passé et rendra aux nationalités écrasées par le despotisme la place qu'elles doivent occuper dans l'équilibre européen.

L. O. DAVID.

Nous donnons depuis quelque temps la place des articles et correspondances ordinaires de notre journal aux nouvelles de la guerre. Nos lecteurs nous approuvent sans doute.

QUÉBEC.

La vieille cité de Champlain est toujours la ville française par excellence. Lorsqu'on la croit affaissée, écrasée par le malheur, une étincelle patriotique suffit pour l'embrâser, et elle trouve assez de force pour crier "vive la France" et assez d'argent pour secourir ceux qui se battent pour l'honneur du drapeau français. Lorsque Québec n'aura plus de patriotisme, les eaux du St. Laurent auront remonté vers leur source.

L. O. D.

DÉMONSTRATION DE DIMANCHE DERNIER AU ROND ST. JACQUES.

Cette démonstration a eu un succès complet. Montréal a dignement répondu à l'appel du comité français.

L'Assemblée était composée de plus de 5,000 personnes.

M. le Dr. Picault, vice-Consul de France, expliqua le but de la réunion, puis, divers orateurs se rendirent les interprètes des sentiments patriotiques de la foule.

MM. DeLorimier, Chapleau et Clarke surent trouver des paroles à la hauteur du magnifique sujet qu'ils avaient à traiter.

A la fin, M. Lafond remercia l'assemblée qui se dispersa vers 7 heures aux cris mille fois répétés de Vive la France!

COUR DE POLICE.

Nous sommes décidés à nous occuper sérieusement de la Cour de Police où il se passe des choses qui jettent du discrédit sur la justice et sur le barreau. La société a droit de savoir si ce qu'on dit est vrai. A bientôt.

"LE COURRIER DE SOREL."

Cette nouvelle feuille est joliment faite et a un programme où abondent les intentions patriotiques. Nous lui souhaitons bonheur et prospérité. *Le Courrier de St. Hyacinthe* annonce que son homonyme de Sorel se publie sous les auspices de M. Mathieu, Shérif de Sorel. Il est dans l'erreur: M. Mathieu n'a rien à faire avec ce journal, exclusivement possédé et rédigé par M. Chs. Dorion, avocat de Sorel. Nous sommes autorisés à faire cette rectification.

Un nouveau journal vient d'être fondé à Syracuse, Etats-Unis, sous le titre de "Citoyen Américain." Cet autre organe de la population française aux Etats-Unis sera sous la direction du Dr. Cadieux dont le nom est bien connu maintenant en Canada. Ce sera une grande force de plus pour nos compatriotes absents si ce journal sait se consacrer à la défense des véritables principes religieux et nationaux.

M. J. G. Barthe qui gardait le silence depuis si longtemps n'a pu s'empêcher de manifester ses chaudes sympathies pour la France. Il publie dans *l'Événement* des appels patriotiques en faveur de la souscription.

LES MITRAILLEUSES.

A défaut du système en usage dans l'armée française, qu'il convient de tenir secret, disent les journaux français, voici le système Christophe et Montigny en usage à Berlin, à Vienne, à Liège et en Angleterre:

La mitrailleuse de MM. Christophe et Montigny est le résultat d'une ingénieuse application du système de chargement par la culasse, combiné avec un certain nombre de canons réunis. Le spécimen que nous reproduisons par nos gravures est un mitrailleur de 37 canons, pouvant tirer 13 plaques, soit 481 balles par minute. Il a l'aspect d'un petit canon de campagne, à l'exception que ce qui simule la pièce cylindrique comporte 37 canons en acier fondu, rayés, du calibre de 10 à 15 millimètres et plus, tous juxtaposés les uns aux autres pour former faisceau, et enveloppés d'un cylindre en fer forgé. Sur l'arrière et dans le prolongement du cylindre se trouvent deux flasques parallèles, reliés à leurs extrémités par des consignes en bronze supportant le levier recourbé servant à charger ou à décharger tous les canons.

Deux leviers suffisent à faire fonctionner la pièce.—Entre les flasques parallèles se meut la batterie mobile faisant face

à la tranche de l'âme des canons: elle reçoit les plaques à cartouches, et, par un mouvement de va-et-vient que lui transmet, avec le concours d'une bielle, le levier recourbé placé à l'arrière, c'est-à-dire en l'abaissant jusqu'au refus, presse les cartouches à fond dans l'âme des canons, en armant en même temps les marteaux percuteurs contre la glissière détente. Il ne s'agit plus, à ce moment, que de relever le levier-détente, placé latéralement et vers le centre de la batterie, pour faire partir isolément ou simultanément tous les coups.

La plaque déchargée est instantanément enlevée au moyen du levier d'arrière qu'on élève, et remplacée par une autre plaque chargée que le levier, en s'abaissant, conduit dans les canons.

Le mitrailleur est posé, à son centre de gravité, sur un pivot qui se meut dans un support à tourbillons fixé sur l'affût; on peut donc à volonté, et au moyen de la manivelle fixée à gauche, lui imprimer un mouvement de rotation demi-circulaire de droite ou de gauche, qui, dans le tir, fait l'office de levier fauchant. Une hausse graduée permet de pointer à des distances dépassant 1,500 mètres. Enfin, deux caissons placés sur l'essieu de l'affût peuvent contenir, l'un un certain nombre de plaques de cartouches chargées, l'autre les outils nécessaires au démontage, nettoyage et remontage de la pièce, etc.

Les expériences qui ont eu lieu à Bruxelles, au tir national, à Liège, en Angleterre, à Saint-Petersbourg, à Dresde, à Vienne et à Berlin, ont donné des résultats tellement convaincants, que ce formidable engin de campagne et de place forte est répandu presque partout: non-seulement les pays que nous venons de nommer en possèdent, mais la Chine elle-même vient d'en faire une importante commande.

Les rapports des officiers étrangers ont constaté que le mécanisme de la pièce Christophe Montigny est un chef-d'œuvre de simplicité et de précision.

L'écart absolu moyen d'une volée de 37 coups est de 1 mètre 28 pour une distance de 700 mètres; à 450 mètres l'écart n'est plus que de 0 mètre 77 et ainsi de suite. A 300 mètres une cible de 18 mètres carrés est littéralement hachée, et la force de pénétration, à 600 mètres, à travers des pièces de bois, est d'environ 25 centimètres (expérience du polygone de Braunschweig).

Le projectile pèse 37 grammes. La charge de poudre est de 6 ou de 8 grammes.—Ce dernier chiffre est celui conseillé par les inventeurs.

Le mitrailleur de 37 canons pèse 180 kilog. sans l'affût. Sa manœuvre peut se faire par deux hommes. Mais on l'a reconnu à Vienne, en décembre 1869, pour obtenir le feu le plus rapide, soit 481 balles par minute, cinq hommes sont nécessaires pour le service de la pièce.

L'avant train contient de 48 à 56 boîtes à charger, et les deux caissons contiennent 16 plaques culasses garnies de leurs cartouches. Le mitrailleur se trouve donc muni de 2,368 cartouches. Une batterie de 8 mitrailleurs lancerait donc sur une colonne d'attaque 4,948 projectiles effectifs par minute.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Dimanche, 14 courant, le maréchal Bazaine a établi une ligne provisoire de défense sur la rive droite de la Moselle, où il a été attaqué par le prince Frédéric-Charles qui, avec soixante-dix mille hommes, a assailli l'arrière-garde de Bazaine, commandée par les généraux Decaen et Ladmirault.

Les Prussiens n'ont pas pu rompre la ligne française, mais ils ont retardé sa retraite de quelques heures et ont enfin été repoussés avec des pertes énormes.

Une partie de l'armée prussienne étant venue à portée de l'artillerie du fort St. Quentin, commandée par le général Changarnier, a été mitraillée sans merci.

Après cette bataille, les Prussiens ont envoyé un drapeau parlementaire, demandant un armistice pour enterrer les morts et relever les blessés. L'armistice a été accordé par le commandant français, la décomposition des cadavres couchés sur le champ de bataille devant bientôt avoir rendu la place intenable.

Le lundi 15, le maréchal Bazaine a passé la Moselle avec son armée, sans être inquiété. Le lendemain, le prince Frédéric-Charles, qui avait aussi passé la Moselle avec le gros de ses forces, a attaqué la droite française à Gravelotte et à Thionville, pendant que l'armée prussienne commandée par le général Steinmetz s'avancait obliquement du nord-est au sud-ouest, vers le centre et la gauche française, à Doncourt.

Il s'en est suivi une bataille acharnée. Les Prussiens s'efforçaient d'envelopper les Français au nord et à l'est, et de les rejeter sur la troisième armée prussienne, qui s'avancait de Bar-le-Duc sous le commandement du prince royal.

L'héroïsme français a fait échouer ce plan; s'il eût réussi, la France n'aurait plus eu d'autres défenseurs que les nouvelles levées à Châlons. Le combat livré, le mardi 16, par le maréchal Bazaine, a déjourné, ou plutôt a modifié cette tentative. L'armée prussienne a rudement souffert.

Mardi, 16.—Dans la rencontre du 16 courant, le corps du général Ladmirault formait l'extrême droite de l'armée. Un bataillon du 73e régiment de ligne a détruit un régiment de lanciers prussiens et enlevé ses drapeaux. Il y a eu plusieurs charges brillantes de cavalerie, dans l'une desquelles le général Le Grand a été tué à la tête de sa division. Le général Montaigne est manquant. Les généraux prussiens Doering et Wedel ont été tués, et les généraux Grooter et Ven Rauch blessés. Le prince Adalbert de Prusse, commandant la cavalerie, a été tué. Le matin suivant, les Français étaient maîtres de la position occupée auparavant par l'ennemi.

Vendredi après midi et samedi matin, le gros des forces de Bazaine a pu effectuer sa retraite de Metz par la porte de Thionville, entre le fort St. Quentin et Montigny-les-Metz. La route suit la rive gauche de la Moselle et court au nord jusqu'à 5 milles de Thionville, où elle se dirige vers la frontière belge, par Longuyon et Montmédy. Le grand chemin de fer suivant cette ligne et reliant Thionville avec les fortifications de Sedan et de Mézières, d'où il va à Rheims, était encore intact.

LE 18.—BATAILLE DE GRAVELLOTTE.

On considère cette bataille comme une des plus grandes des temps modernes.

Voici comment le correspondant de la *Tribune* en rend compte:

"Le champ de bataille était relativement peu étendu, et les forces opposées se trouvaient assez proches les unes des autres pour que le carnage fut terrible. Figurez-vous deux hauteurs séparées par un profond ravin d'environ 300 pieds de large. La hauteur voisine de Gravelotte, sur laquelle se trouvaient

les Prussiens, est beaucoup moins élevée que l'autre, qui monte graduellement vers Metz, et sur laquelle les Français étaient postés. De cette hauteur, les Français avaient leurs adversaires au-dessous d'eux; leur feu plongeant causait de terribles ravages. L'artillerie française était plus haut encore, derrière l'infanterie, et cachée en partie par les arbres. Le bruit des décharges était incessant; au milieu de ce bruit, on pouvait distinguer le roulement tout particulier de la mitrailleuse. Quant à l'artillerie prussienne postée au nord et au sud du village, elle devait tirer de bas en haut, ce qui rendait son tir beaucoup moins efficace.

"Il était à peu près midi. Le quartier-général du roi de Prusse se trouvait près de Bezonville. Guillaume Ier avait autour de lui M. de Bismark, le général de Moltke, le prince Frédéric-Charles, les princes Charles et Adalbert et le général Américain Sheridan. Le roi semblait triste. A peine ouvrait-il la bouche, et je remarquai que son attention se partageait entre les mouvements des régiments et la lugubre scène qu'il avait à ses pieds, où des prussiens travaillaient à enterrer les morts de la bataille du 16. Quant à M. de Bismark, il ne pouvait cacher sa surexcitation et son anxiété.

"Les Français tenaient bon et mouraient. Les Prussiens tenaient de même; ils tombaient par centaines, je dirais presque par milliers. Cela a duré pendant des heures qui semblaient des siècles, tant le carnage était terrible. La colline sur laquelle je me trouvais laissait voir les lignes des deux armées, derrière le village. Les colonnes prussiennes venant de la droite défilaient par le bois des Oignons d'où elles marchaient vers le champ de bataille. C'est en assistant à ce défilé qu'on pouvait se faire une idée de la force énorme des armées qui ont envahi la France."

C'est après cette bataille que Bazaine opéra sa retraite pendant que les Prussiens, épuisés par les pertes qu'ils avaient faites, croyaient l'armée française renfermée à Metz.

Les Français réalisaient enfin leur projet, l'objet d'une lutte acharnée de quatre jours et parvenaient à se mettre en communication avec McMahon, qui, lui aussi, était venu à bout de ramener à Châlons les débris de son héroïque armée.

LE COMBAT DE NIEDERBRONN.

Le petit combat de Niederbronn peut être considéré comme le premier épisode de la guerre.

Un peloton de seize dragons badois avait pénétré sur notre territoire, du côté de Wissembourg, dans le but de détruire les fils télégraphiques. Ces dragons, après un grand nombre de pérégrinations, ayant visité la gare de Hundspach entre autres, allèrent prendre gîte dans une auberge, près de Niederbronn, comme si de rien n'était.

Le lendemain matin, cette aventure prit une mauvaise tournure. Les dragons étaient en train de déjeuner, quand un coup de feu retentit: c'était un détachement du 12e chasseurs à cheval qui arrivait et qui avait tiré sur la sentinelle postée par les Badois devant la porte de leur auberge. Les Français, armés du nouveau fusil de cavalerie, firent une décharge sur les fenêtres où venaient d'apparaître les Badois. Ceux-ci ripostèrent. Les chasseurs alors se précipitèrent dans les escaliers, montèrent à l'assaut du premier étage, pénétrèrent dans la pièce où se tient l'ennemi et le sommèrent de se rendre.

Une véritable bataille s'engagea. Les chassepots se mêlèrent péremptoirement à la conversation. Au bout de peu d'instants, l'ennemi est hors de combat. Cinq Badois sont tués, six blessés; les autres sont faits prisonniers. Parmi les blessés se trouvait un Anglais qui servait comme officier dans l'armée badoise. Ce malheureux avait une balle dans le bas-ventre. Nous avons perdu de notre côté un maréchal des logis.

Un lieutenant-colonel badois et un lieutenant en second ont été amenés prisonniers au quartier-général. Ces deux officiers ont été ensuite dirigés sur Orléans, où ils resteront internés sur parole.

PRODIGES DE VALEUR.

On lit dans le *Moniteur*:

"Au nombre des héros tombés à Reichsoffen, on cite le colonel de Vassart, le comte de Septeuil, le marquis d'Espéuilles, le comte Robert de Vogué, frère du comte Melchior de Vogué, chef des ambulances de la Société de secours aux blessés.

"Après le combat, le corps du comte Robert fut reconnu sur le champ de bataille par des officiers prussiens qui l'avaient connu à Pavie.

"Informé que le comte Melchior était non loin de là, aux ambulances, le prince Frédéric-Charles de Prusse le pria de venir et lui dit d'une voix grave et attristée en le saluant courtoisement.

"—Monsieur le comte, j'ai une bien douloureuse nouvelle à vous apprendre. Me comprenez-vous?

"—Mon pauvre frère! s'écria le gentilhomme français.

"—Oui, reprit le prince. Il est mort en héros, digne de son nom. Son corps est là, monsieur le comte. Vous aurez toutes facilités pour emporter ces glorieux restes."

On nous communique des détails attachants sur le troisième régiment de zouaves faisant partie de la division McMahon.

Il est arrivé au combat après avoir fait 70 kilomètres sous la pluie.

Il s'est battu de 11 heures à 4 heures de l'après-midi, puis il s'est retiré sur Saverne par une marche de 33 kilomètres.

Il est resté à peu près 440 hommes du régiment.

Sur 61 officiers, 45 sont tués ou très-dangereusement blessés.

Tous les autres ont été plus ou moins blessés, à l'exception du colonel Bocher, qui n'a reçu aucune égratignure.

Ce brave régiment, malgré sa fatigue et son état de faiblesse causé par le manque de nourriture, a fait de véritables prodiges de valeur; il est prêt à recommencer.

Lorsque le 9e cuirassiers a chargé à Froschwiller, le lieutenant Billet, fils du colonel, a chargé quatre fois avec la machine emportée par une balle. Son père a dû le faire emporter de force à l'ambulance au moment de la cinquième charge, où lui-même a été tué.

Les prodiges de valeurs n'ont pas manqué dans ce glorieux combat de Reichsoffen.

Entr'autres, un fait héroïque s'est produit.

Le drapeau d'un régiment de ligne a changé 27 fois de main.

C'est dire que le porte-drapeau est mort et a été remplacé 27 fois.

Voilà le génie français dans toute sa réalité.

Ce drapeau, si noblement mutilé, est rentré au camp, où il est conservé comme une chose sainte.

qu'il soit, en ce moment, l'image de la patrie. La France aussi peut être, sera frappée 27 fois; mais, en un seul coup, elle se relèvera, si elle le veut bien, pour écraser les envahisseurs.

du nouveau Coëls, attestait la vigueur de sa défense. Mais, couvert de blessures, il allait forcément succomber quand le roi donna l'ordre de le prendre sans lui en faire de nouvelles. Les Prussiens obéirent, non sans peine, et amenèrent leur prisonnier devant leur maître.

—Comment t'appelles-tu? lui demanda le roi. —Qu'importe mon nom! Je suis Français. —Tu es un héros! Je t'ai sauvé la vie, et maintenant je te donne la liberté sans conditions. Je regrette seulement qu'un homme comme toi soit au service d'une si mauvaise cause.

Encore un mot sur nos soldats. Ce que l'on doit le plus admirer en eux n'est pas tant la bravoure qui leur fait « moissonner des lauriers sur les champs de bataille, » que l'abnégation avec laquelle au retour de la paix, ils rentrent dans leurs foyers, laqueux Cincinnatus, pour se remettre qui à la forge, qui au rabot, qui à la charrue, ensevelissant pour ainsi dire leur gloire toute vivante.

Un de mes parents, vieux soldat de l'Empire, ne racontait pas sans émotion cette anecdote. Napoléon, au faite de sa puissance, se trouvait un jour à Amiens.

Au moment de son départ, tandis qu'il traversait la place, au milieu des acclamations, il promena ses regards sur cette multitude enthousiaste et aperçut, dans un des angles de la place, un tailleur de pierre que ce spectacle imposant n'avait point distrait de son labeur.

L'indifférence de cet homme excita la curiosité de César; il vint le connaître, presse son cheval, fend la foule s'arrêtant et s'arrête droit devant le tailleur de pierre.

—Que fais-tu là? —Sire, je taille ma pierre. —Tu as servi? —C'est vrai, Sire. —Tu as fait la campagne d'Egypte, comme brigadier de gendarmes. —Oui Sire. —Pourquoi as-tu quitté le service? —Parce que j'avais fini mon temps et que j'ai obtenu mon congé. —J'en suis fâché; tu étais un brave... Je veux faire quelque chose pour toi; parle, que me demandes-tu? —Que Votre Majesté me laisse tailler ma pierre. Mon travail me suffit, je n'ai besoin de rien.

LE BARON DE FELSHEIM.

EXTRAIT D'UNE CORRESPONDANCE DE JULES CLARETIE.

Les animaux ont aussi leur rôle dans ces guerres. Plus d'un régiment a son chien, qu'il appelle Bismark. Un officier, à table d'hôte, me contait ce souvenir de Solferino qui est charmant:

—J'étais de ceux qui attaquèrent et emportèrent la Tour du Télégraphe. Comme nous nous tenions en ligne, prêts à l'assaut, tous pâles, écoutant la canonnade et regardant les morts; par hasard, baissant la tête j'aperçus là, sur ma manche gauche, une petite bête, une cétoine, de ces insectes qu'on appelle bêtes à bon Dieu. Toute ronde, rouge, piquée de points noirs, elle avait comme avec peine replié ses ailes sous ses élytres. On les voyait qui passaient presque fripées. Je me dis: Pauvre petite bête; tu vas aller au feu, toi, avec la grande!—Aller au feu! Elle ne risquait rien. C'est trop petit pour une bête. Je fis pourtant du bout de l'ongle un geste pour la chasser, puis je dis: Non! qui sait! Ça me portera bonheur. Vous savez, on est superstitieux en campagne. C'est vrai, on croit à un tas de choses. Tout à coup, en avant, le pas de charge! Il faut monter, j'enlève mes hommes. On attaque, on baisse la tête sous la fusillade, on se bat, on sabre, on avance, on recule. J'en ai vu tomber, je vous prie de le croire, autour de moi: trois officiers, dont un ami, mon ancien, à Saint-Cyr. Sa cervelle a jailli sur mes souliers. Enfin, que voulez-vous? Seulement, lorsque tout fut fini, bien fini, que les autres reculèrent, je m'assis, harassé, sur un tronc d'arbre, et voilà que, prenant mon mouchoir pour m'essuyer le front, je retrouvai, sur ma tunique, à la même place, la petite bête à bon Dieu. Elle avait fait bataille avec moi et—je vais vous dire ça entre nous,—la maman, l'autre jour, m'a causé dans mon gilet une bête à bon Dieu, en souvenir de l'autre qui m'a porté bonheur. C'est bête comme tout, n'est-ce pas?—A votre santé!

Ce dernier verre bu avant le combat, cette santé, cet au revoir, dit et répété devant l'ennemi, il a une tristesse mâle et une poésie pénétrante! On se dit: A bientôt! à Paris!—On se donne sa parole d'honneur que ce repas fait à Metz, ou à Sarreguemines, ou au camp, à la veille de la bataille, on le referra à Paris, au lendemain de la paix!

—Ma parole d'honneur! Et qui sait si une balle ne fera pas manquer à sa parole celui qui n'y a jamais manqué?

PRUSSIENS ET FRANÇAIS. ANECDOTES INTÉRESSANTES.

C'est une vieille tactique des Prussiens, pour monter la tête à leurs troupes, de leur présenter les soldats français comme des bêtes féroces de qui elles n'ont à attendre aucun quartier. Ainsi, pour ce qui est des turcos, il est convenu que depuis plusieurs semaines on ne leur donne pas de nourriture, attendu qu'ils ont l'habitude de se nourrir de la chair de ceux qu'ils tuent. Déjà, en 1792, ces grossières calomnies avaient cours dans les armées prussiennes. «Beaucoup d'Allemands et de Prussiens, dit un journaliste de l'époque, seraient venus se jeter dans les bras des Français, si la perfidie de leurs chefs ne leur avait insinué que les Français étaient des cannibales qui dévoreraient, qui mettaient en pièces tous les étrangers qui se présentaient chez eux.»

«Les deux traits suivants, ajoute-t-il, qui sont tous deux

attestés par des témoins oculaires, vont prouver au lecteur la vérité de cette manœuvre ennemie.

«Le 24 juin, un huland égaré qui parlait un peu français rencontra plusieurs paysans qui allaient à Maubeuge, et leur demanda où il était: «Vous êtes sur la terre de France et à trois quarts de lieue de Maubeuge, » lui répondit l'un d'eux, et aussitôt le huland se mit à pleurer amèrement. Les paysans étonnés lui demandèrent ce qu'il avait.—«Ah! dit-il, moi être perdu et coupé par morceaux, pouvoir pas m'échapper, et Français ne pas faire grâce à moi.—N'avez pas peur, on vous a trompé; venez avec nous à Maubeuge, et vous y serez bien reçu.»—Il se laisse persuader, descend de cheval et arrive à la ville avec eux. Les soldats de garde à la porte l'accueillent avec amitié; on lui ôte seulement ses armes, et les officiers lui disent qu'il est libre d'aller où il voudra.—«Quoi, dit ce huland extrêmement surpris, emmener mon cheval, le vendre pour moi et aller où je voudrai?—Oui, mon camarade.» Aussitôt il se met à sauter et entre dans un accès de joie burlesque qui divertit beaucoup les spectateurs.»

Dans l'autre anecdote, que je m'abstiens de citer à cause de son étendue, il s'agit encore de prisonniers allemands qui s'attendaient à être mis en pièces et qui n'en reviennent pas de surprise et de joie en se voyant traités par les Français comme des frères.

La fin du récit est assez drôle. «On les mena ensuite dans une grande église où on leur donna tout ce dont ils pouvaient avoir besoin. Il n'y avait pas une heure qu'ils y étaient qu'on entendit beaucoup de bruit. La garde s'y transporta, et on les retrouva qui rossaient six de leurs camarades à grands coups de bottes, disant que c'était eux qui avaient dit que les Français égorgèrent tous leurs prisonniers; on eut bien de la peine à les leur ôter des mains, et pour les soustraire à leurs coups, on les mit dans un lieu séparé.»

Je ne prendrai pas sur moi de garantir l'authenticité de ces anecdotes dans tous les détails, et spécialement dans le passage où le journaliste de 1792 fait parler négro à des hulans allemands. Je les ai rapportées à cause du rapprochement qui est curieux et caractéristique. Maintenant, soyons justes: si aujourd'hui les turcos passent pour des ogres aux yeux de leurs ennemis, n'est-ce pas un peu la faute de certains de nos confrères qui s'amusent à leur mettre sur le dos une foule de traits féroces et sanguinaires? Je vous prie de ce soient là de simples facéties; mais les Allemands ne sont pas gens à les comprendre, et avec eux, c'est là un jeu qui peut avoir des conséquences.

C'était avant-hier, raconte un journal parisien. Le 3e régiment des voltigeurs de la garde, musique en tête et chantant la Marseillaise arrivait à la gare de l'est, entouré et acclamé par une foule énorme. Il partit pour le Rhin.

Tout à coup, d'une voiture de maître descendit un vieux monsieur décoré et de l'aspect le plus respectable: un valet de pied lui tendit un sac énorme dans lequel il se mit à puiser, tirant à pleines mains des paquets de tabac de 1 fr., de 2 fr., et de 4 fr. qu'il se mit avec une activité toute joyeuse à distribuer aux soldats.

La foule, surprise, regardait et battait des mains. Je ne sais combien il en donna ainsi. Cent, deux cents, trois cents peut-être, le sac était énorme et semblait incalculable, comme le chapeau de Fortunatus. Il fut vide à la fin cependant et tous les voltigeurs n'avaient pas reçu de tabac.

Le vieux monsieur s'avança alors vers le Colonel, qui le regardait tout étonné. Il ôta son chapeau, et s'exprimant avec une politesse extrême qui n'excluait pas une dignité parfaite:

—Monsieur, dit-il, j'ai dévalisé tous les bureaux de tabac pour en offrir à vos hommes, mais les voilà à sec, j'ai tout pris, et il n'en reste plus. Voudriez-vous.....?

Il s'arrêta un moment hésitant et comme n'osant continuer.

—Je serais bien heureux, si vous vouliez faire, vous, ce que je n'ai pas pu faire; donner du tabac à tout votre régiment. J'ai là, deux cents louis, et je vous prie de les prendre, vous les transformerez vous-même en paquets de tabac.

Et il tira de sa poche quatre mille francs d'or qu'il tendit au Colonel.

C'était délicat: le Colonel, ému, ne savait guère s'il pouvait accepter ce dont si imprévu, offert en pleine rue, il hésita et cela se comprend,—mais le vieux monsieur était si digne, il offrait si noblement, il semblait si désireux que son offre ne fut pas repoussée....

La foule, charmée, applaudissait avec transports.

Ma foi, le Colonel se décidait et prit les quatre rouleaux d'or. Monsieur, dit-il, soit: j'accepte et je ferai ce que vous désirez. Vous offrez trop bien pour que je puisse refuser et je vous remercie pour mes voltigeurs.

—Merci, Colonel, et vive la France! cria le vieux monsieur, avec une explosion de joie.

Et il sauta dans sa voiture qui partit au trot, au milieu des acclamations de la foule et des cris patriotiques.

Vendredi dernier, la commission d'arbitrage ex-parte s'est réunie de nouveau. L'Hon. M. Wood a repris son argument, sur l'item de \$834,444 étant la capitalisation des Seigneuries.

M. Langton a répondu que cette somme ne devait pas être mise au compte de Québec.

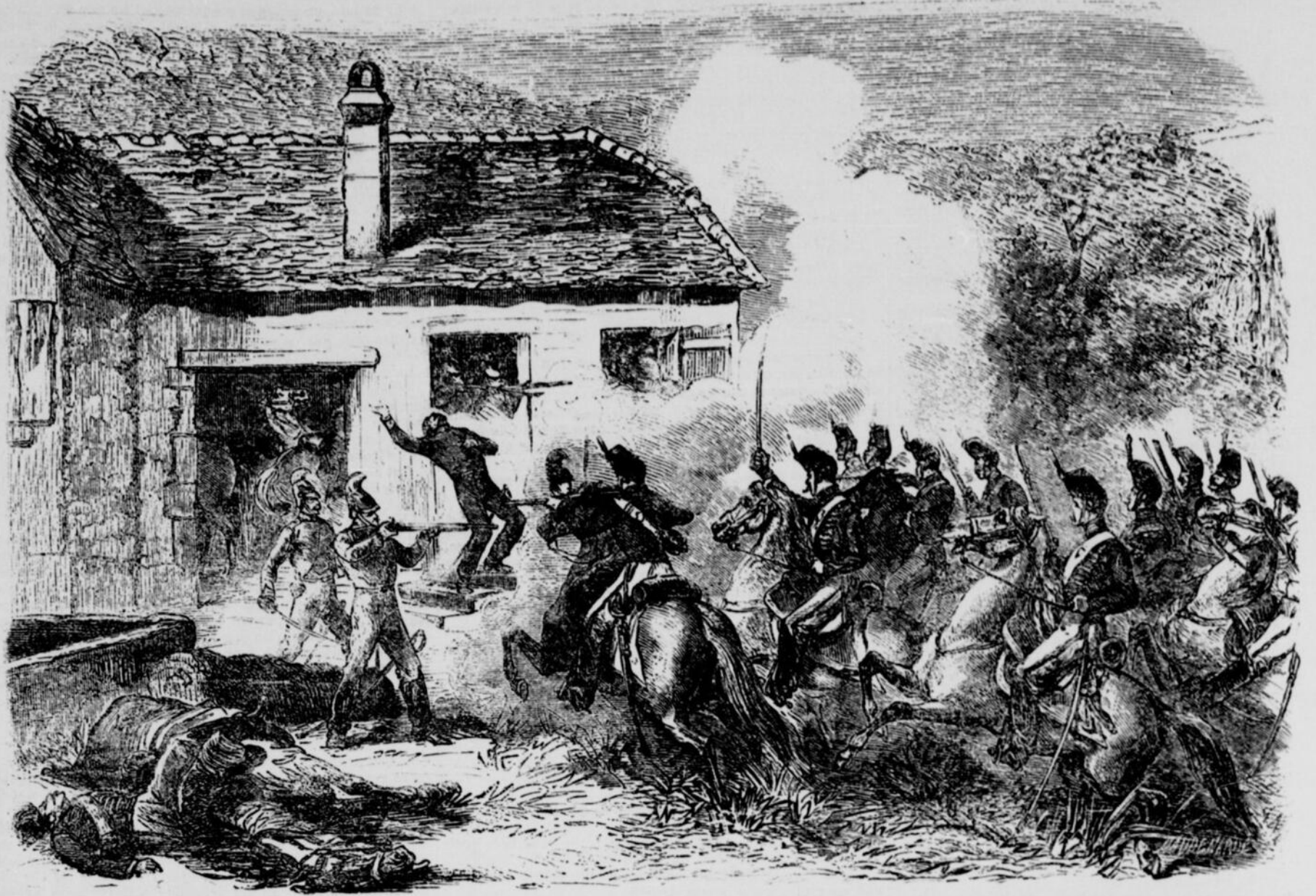
M. Wood passa ensuite aux items de la dette d'Ontario.

En réponse aux questions des arbitres, M. Langton dit qu'il avait calculé que le montant de la dette entre Ontario et Québec devra être de \$10,540,000.

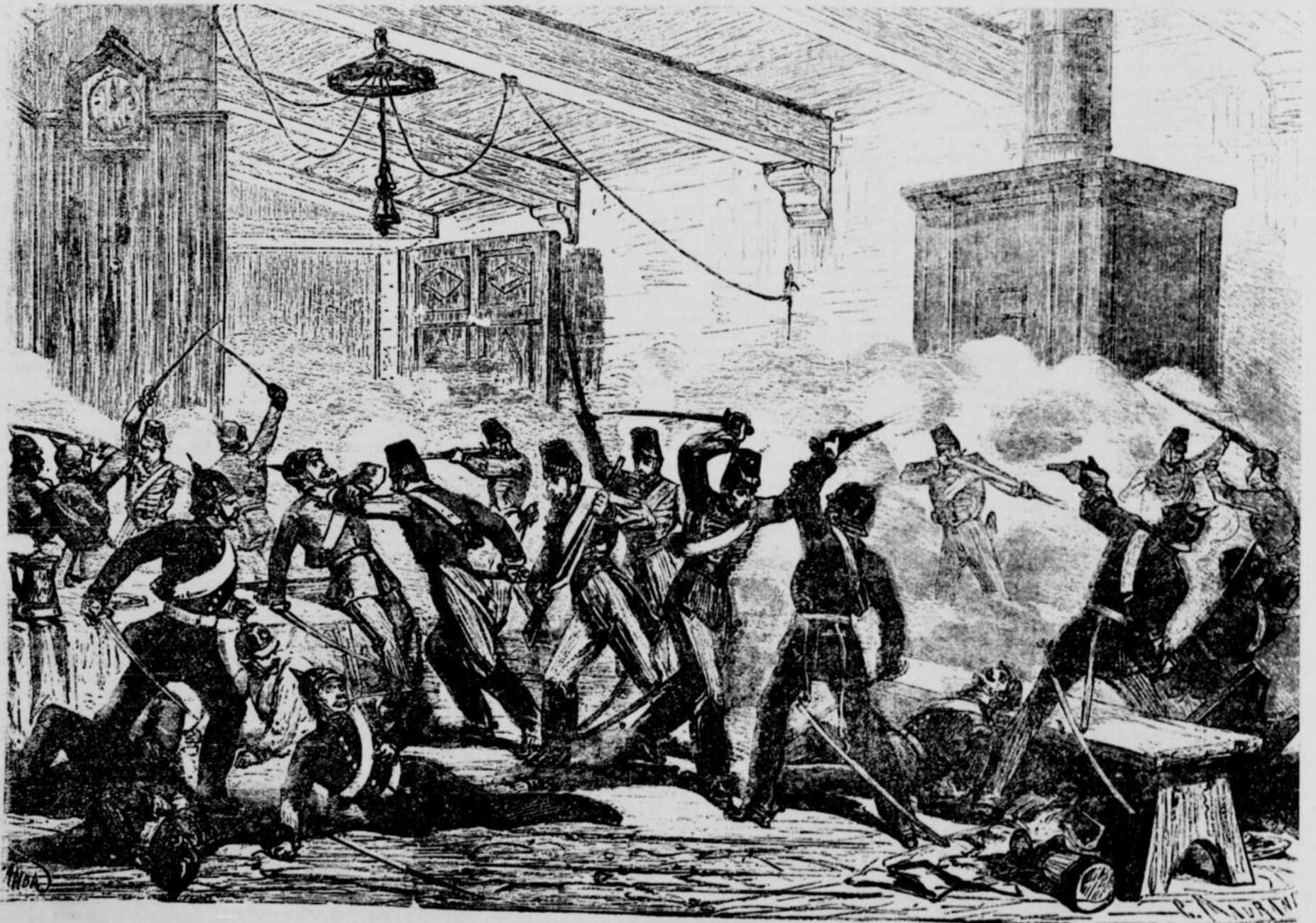
On dit que des instructions arrivées hier d'Angleterre, par le câble atlantique ordonnent le rappel du 60me régiment de la Rivière-Rouge et son retour à Montréal. L'expédition militaire du Nord-Ouest ne comprendrait pas plus que deux bataillons volontaires qui seront commandés par le Col. Jarvis.

SUICIDE ORIGINAL. — Un potier allemand, nommé Charles Burkhardt, résident de Jeffersonville, se trouvait lundi soir, en compagnie de son beau-frère, sur le bateau-ferry James Thompson. Notre Allemand, qui avait absorbé considérablement de verres de bière, en l'honneur sans doute de «notre Fritz» avait ce soir-là des élans poétiques inhabituels et considérait d'un œil extasié l'eau profonde, dont il ne se lassait pas de faire admirer à son beau-frère la pureté et la limpidité. «Cette eau est si belle, s'écria-t-il enfin, que ce doit être un plaisir suprême de mourir dans son sein!» Et avant qu'on eût pu soupçonner son projet, il enjambait le parapet et disparaissait dans le gouffre. Après plus de deux heures de recherches on repêchait le cadavre du malheureux potier.—Courrier des Etats-Unis.

QUÉLQUES ANECDOTES SUR LE SOLDAT FRANÇAIS PAR UN CORRESPONDANT DE L'ILLUSTRATION. Notre pioupiau est un débrouillard, c'est le mot: rien ne le surprend, rien ne le démonte. Il a pour lui l'énergie, l'abnégation, la finesse et la gaieté. Au camp, sur le champ de bataille même, il fait de l'esprit, comme si c'était son métier; pas un petit pioupiau qui ne se sente dans la peau d'un maréchal de France doublé d'un Chamfort ou d'un Rivarol. Rappelez-vous ce mot héroïque des guerres de la Révolution. Un détachement français se trouve en face d'un corps prussien dont on ignorait la force. —Bah! dit un grenadier, attaquons toujours! Nous les compterons quand nous les aurons brossés! Rappelez-vous l'histoire du cheval de Thionville, qui devrait être mieux gravée dans la mémoire française que l'histoire du cheval de Troie. C'était en 1792. Les Prussiens bloquaient et bombardaient Thionville. Les assiégés, sommés de se rendre, s'y refusèrent avec fierté, et placèrent sur les remparts un cheval de bois, au cou duquel ils attachèrent une botte de foin, avec cette inscription en grosses lettres: «Quand le cheval aura mangé le foin, Thionville se rendra.» Et cette autre exemple de valeur et de gaieté française! Le 22 février 1814, au combat de Méry-sur-Seine, la division Boyer, dont faisait partie le 45e de ligne, repoussa le corps de Sacken, qui menaçait le flanc du corps commandé par Napoléon. C'était le mardi gras. Les soldats du 45e, ayant trouvé un grand nombre de masques dans la boutique d'un papetier de la ville, les prirent et se battirent masqués toute la journée, sous prétexte que la guerre n'était pas une raison pour ne pas faire leur carnaval. Cette humeur pleine de vaillance, on se la tranche, dans notre armée, d'âge en âge, comme une part inaliénable du patrimoine chevaleresque de la France. L'admiration qu'on nous inculque au collège pour les grands hommes de l'antiquité nous empêche de rendre justice à nos contemporains. Ces officiers d'artillerie, s'attelant à un caisson rempli de poudre et attaqué par le feu, pour aller le noyer dans un bassin, n'ont-ils pas en risquant une mort presque certaine, bien mérité de la ville de Versailles, de la France et de l'histoire? Si pareil trait de courage et de dévouement se trouvait dans Homère ou Plutarque, nous n'aurions pas assez d'admiration, pas assez de bravos et d'enthousiasme; mais ce sont des français, nos contemporains, qui l'ont accompli, et il a passé presque inaperçu: à peine en parla-t-on encore dans trois jours, et l'histoire continuera à propager le De viris illustribus, comme si nous n'avions pas, nous aussi, nos Coëls et nos Scævola. Lorsque le roi Guillaume de Prusse entra dans Francfort, sur la fin de 1792, il aperçut de loin un grenadier français qui luttait seul, sur le pont de la ville, contre un grand nombre de soldats prussiens. Un monceau de cadavres s'éparpillait autour



ESCARMOUCHE DE NIEDERBRONN, (EXTERIEUR).—VOIR PAGE 274.



ESCARMOUCHE DE NIEDERBRONN, (INTERIEUR).—VOIR PAGE 274.



LE ROI DE PRUSSE.

GUILLAUME IER, ROI DE PRUSSE.

Le roi Guillaume, frère de son prédécesseur, est fils de Frédéric-Guillaume III, et naquit le 22 mars 1797. Il entra d'abord dans l'armée et fit les campagnes de 1813 et 1815, qui mirent fin à la guerre. Jusqu'à la révolution de 1848 il n'eût aucune occasion de se signaler; 1848 le trouva gouverneur de la Poméranie. Il prit alors la fuite devant la révolution et se réfugia en Angleterre. Il n'y resta pas longtemps; car, dans le mois de mai de cette même année, il était élu membre de l'Assemblée Constituante et le 8 juin il prenait possession de son siège. En 1849, le prince Guillaume fut fait commandant en chef des armées que le gouvernement opposa aux forces révolutionnaires.

En 1858, ce prince était régent du royaume et en 1861, il succédait à son frère sous le nom de Guillaume Ier. Lorsqu'il était prince, il était très-libéral, mais lorsqu'il fut sur le trône, il devint un fort partisan de la doctrine du droit divin des rois. Guillaume fut toujours fidèle à son ministre Bismark, même lorsque la chambre des députés se tourna contre celui-ci, et ceci fut surtout remarqué lorsqu'il s'agit de l'organisation de l'armée. La chambre entière était contre le ministre; mais fort de la protection du roi, Bismark l'emporta, et lorsqu'après la bataille de Sadowa, Guillaume fut virtuellement fait empereur de l'Allemagne, le roi, le ministre et les députés se réconcilièrent.



LE COMTE DE BISMARCK.

LE COMTE DE BISMARCK,
PREMIER MINISTRE DU ROI DE PRUSSE.

Othon, comte de Bismark Schoenhausen, premier ministre de la Prusse, et, à l'exception de Napoléon III, le plus fameux homme d'état des temps présents, est d'une ancienne famille. Par la force et l'étendue de son génie, il a mis la Prusse en état de rivaliser avantageusement avec la France et réalisé le rêve d'un grand empire allemand par la réunion de tous les petits états de l'Allemagne sous la domination de la Prusse.

C'est Bismark plus que tout autre qui a causé la présente guerre. Napoléon a été égalé sinon surpassé par ce ministre. Bismark est monarchiste par instinct, il considère toutes les concessions qu'il a été obligé de faire au libéralisme comme autant d'attaques contre le bonheur du peuple.

Les événements de 1848 augmentèrent encore son antipathie pour la démocratie. En 1851, il devint membre du parlement prussien et ses discours sur la nouvelle constitution lui attirèrent l'attention de la Cour.

Il fut bientôt après nommé représentant de la Prusse à la diète de Francfort. C'est à cette occasion que l'on raconte un trait qui indique le sentiment qu'il avait du respect qui lui était dû comme représentant de la Prusse. Un jour, il rendit visite au comte Thun, ministre de l'Autriche et président de la diète. Le comte Thun ne daigna pas lui offrir de siège et

continua à fumer son cigare. Bismark ne se déconcerta pas il prit un cigare de son côté, demanda du feu au président et l'enfuma bel et bien.

En 1859, il fut rappelé de Francfort et envoyé comme ambassadeur à St. Pétersbourg.

En 1832 il était ministre des affaires étrangères. L'on sait maintenant le rôle important qu'il joue depuis quelques années. C'est lui, à proprement parler, qui gouverne la Prusse.

Au physique, Bismark est grand et bien fait; et il est doué d'une grande vigueur.

Ses goûts sont tout à fait simples. Le comte de Bismark est marié et a trois enfants. Sa vie privée est très heureuse.

On dit que sa femme est son secrétaire préféré. M. de Bismark est âgé de 56 ans.

LE PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Il est difficile d'être éclairé d'une façon décisive sur les talents militaires du prince héréditaire de Prusse. Jusqu'à la guerre de 1866 on avait peu entendu parler de lui, et bien qu'il ait fait preuve d'habileté dans cette campagne, d'audace et de fermeté à la bataille de Sadowa, ainsi qu'à Hagenau, ses façons d'agir ne lui ont pas encore donné le renom d'un grand capitaine.

Lorsque le feldzugmestre Benedek, dont l'impéritie fut si



LE PRINCE ROYAL DE PRUSSE.



LE PRINCE FREDERIC CHARLES.

fatale à l'Autriche dans ces circonstances décisives pour elle, eut laissé aux troupes prussiennes, par ses hésitations, le temps de se concentrer en Bohême, et qu'il dut se résigner à accepter dans les plaines de Sadowa, le combat qu'elles l'avaient mis dans l'impossibilité de refuser, le prince Frédéric Guillaume avait fait des prodiges de rapidité pour amener la jonction de l'armée de l'Oder qu'il commandait, avec celle de l'Elbe, placé sous les ordres de son cousin le prince Frédéric Charles. Il avait en cela suivi exactement les instructions du général de Moltke, auquel on devait le plan de cette campagne foudroyante, et qui, placé sur le champ de bataille aux côtés du roi, dans la journée de Sadowa, fut le véritable vainqueur de cette journée, bien que le souverain y fut censé exercer le commandement en chef.

On peut dire qu'en cette occasion le prince Frédéric Guillaume se battit comme un lion, payant largement de sa personne, ne s'épargnant en aucun cas, et faisant preuve, non-seulement d'audace, mais encore d'initiative. Mais c'est cette audace, cette initiative qui ont attiré sur lui certaines critiques, et qui ont fait dire qu'il manquait quelque peu du sang-froid, de l'aplomb, de la prudence qui doivent distinguer un général en chef. On a prétendu enfin que s'il avait été moins bien secondé, moins bien servi par les officiers placés sous son commandement, il aurait pu, par une ardeur excessive, une fougue intempestive, compromettre jusqu'à un certain point le succès de la bataille, ou du moins la rendre plus difficile.

Le prince royal est marié, depuis le 25 janvier 1858, à la fille de la Reine d'Angleterre, la princesse Victoria, duchesse de Saxe, dont il a cinq enfants, deux filles et trois fils. Pendant la campagne de 1866 contre l'Autriche, les hasards de la guerre l'ont obligé à combattre son propre beau-frère, le prince Frédéric de Hesse Darmstadt, époux de la seconde fille de la reine Victoria.

LE PRINCE FREDERIC-CHARLES.

Le prince Frédéric Charles, neveu de la reine de Prusse, est âgé de 42 ans. Il commença son métier de soldat en 1847. Dans le Schleswig, en 1849; servit comme major dans l'état-major de son oncle, le roi actuel, pendant la campagne de Bade et fut blessé au bras à la bataille de Wiesenfelden. C'est un soldat déterminé. Il est l'élève stratégique du général Von Roon, le ministre de la guerre actuel. Dans la campagne de 1864, il prit le commandement en chef après le départ de Wrangel et se distingua au bombardement des forts de Duppel. En 1866 il commanda l'armée opérant en Bohême.

COURRIER DE PARIS.

C'est navrant ce drame de la mort de Prévost-Paradol. On a ramené le corps en France; Ludovic Halévy, l'inséparable du défunt, s'est rendu au Havre, au-devant du bâtiment qui ramène les enfants. Là il a dû prendre un canot et aller en mer, afin d'épargner aux orphelins un bien douloureux spectacle, le transbordement du cercueil, qui est à bord à l'insu des pauvres enfants, qui ont fait la traversée avec ces restes inanimés.

De ces trois enfants, deux filles et un garçon, l'une, l'aînée, a seize ans; elle a la beauté de sa mère morte jeune. L'autre fille était restée seule à Paris, aux soins d'un de ces personnages bénis des familles moitié amie, moitié nourrice, moitié mère, qui voient les générations se succéder, qui les élèvent, berçant les enfants, cousant dans le linceul les mères qu'elles avaient bercées aussi et, courbé sous le poids de l'âge, voyant enfin un à un s'éteindre des êtres si chers, et finissant souvent contre les lois naturelles, par survivre à tous.

Une sœur de Prévost-Paradol, une belle personne élevée à la Légion d'honneur de Saint-Denis et qui y était restée comme institutrice, a fini par prendre le voile et a appris dans sa retraite le malheur qui la frappait; de sorte que les trois orphelins qui devaient trouver dans la sœur de leur père, un appui naturel, n'auront d'elle que ses prières, et une affection qui ne remplace pas le dévouement de chaque heure d'une mère.

FAITS DIVERS.

vol.—Hier, M. Emile Bureau recevait de M. Murphy, agent de police de Montréal, un télégramme qui lui apprenait que trois jeunes filoux, après avoir volé une somme de \$200 chez M. Hutchison, architecte, s'étaient enfuis à Québec pour échapper aux atteintes de la police. Le télégramme donnait, en outre, le signalement de l'un d'eux. M. Bureau se rendit, hier au soir, à l'Hotel Saint-Louis, où il vit trois jeunes hommes bien mis qui jouaient au billard et dépensaient de l'argent avec beaucoup de laisser aller.

Après avoir jeté un coup d'œil sur le registre de l'hôtel, il entra dans la salle du billard et adressa sans façon la parole à celui qui répondait au signalement qu'on lui avait donné, et l'invita à monter avec lui à sa chambre où il avait, disait-il, quelque chose de fort important à lui dire. Notre jeune homme fit bonne contenance et suivit M. Bureau; quant aux deux autres, soupçonnant quelque chose, ils détalèrent immédiatement. Pas n'est besoin de dire que M. Bureau se rendit à la station voisine avec son prisonnier. Après l'avoir confié à un homme sûr, il chercha les deux autres, qui furent d'abord introuvables. Mais il les relança jusqu'à la gare de Lévis, où il les trouva couchés dans un char, attendant le départ du train du chemin de fer. Ils avaient encore sur eux quelques billets de banque.—Journal de Québec.

JEUNE FILLE DISPARUE.—Quatre personnes, nommées J. Bte. Leblanc, Sophie Brunau, son épouse, et deux autres filles du nom de Adèle Sauvé et de Malvina Leblanc, ont été traduites devant la Cour de Police, sous accusation d'avoir caché une jeune fille adoptive de M. Pierre Ranger, résidant à la rue des Sœurs Grises.

Il paraît que jeudi, le 11 courant, le vieillard du nom de Leblanc demanda à Madame Ranger la permission d'accompagner sa fille, Maria, à l'église; Madame Ranger se rappelant que Leblanc avait tenu une maison mal-famée, refusa cette demande. Environ deux heures après, la plus jeune des filles de M. Leblanc revint et Madame Ranger permit à sa fille d'aller au service divin avec elle. Les deux jeunes filles partirent et depuis cette époque on n'a plus entendu parler de la fille adoptive de M. Ranger.

Pendant ce temps, la famille Leblanc, pour échapper aux recherches de la police, qui avait été informée du fait, se cacha en plusieurs endroits, et ce fut avec beaucoup de difficultés qu'on parvint à la découvrir. La femme de Leblanc a dit que la jeune fille n'était pas dans une place éloignée; on leur accorda vingt quatre heures pour dire le lieu où était cachée la jeune fille.

INVESTIGATIONS.—La police fait en ce moment des perquisitions pour découvrir les auteurs du meurtre supposé d'un jeune homme, près d'un hôtel derrière la montagne.

On a déjà opéré trois arrestations. Voici les faits. Lundi dernier, François Miranda, hôtelier de la rue du Cimetière, se rendait chez Emilian Bonin hôtelier, sur le chemin Ste. Catherine, en compagnie de Marie Louise Labelle et de Louise Langlois. L'étranger qui se nomme Joseph Rockman se trouvait là, il va sans dire que l'on but beaucoup.

Quelques heures après, Miranda et ses compagnes partirent et se dirigèrent vers la Côte-des-Neiges lorsque l'étranger les atteignit.

En réponse à une question de ce dernier Miranda dit qu'il lui enseignerait le chemin. Il débarqua immédiatement de sa voiture et conduisit l'étranger dans un endroit écarté. Quelques instants après on entendit les cris d'une personne en détresse. Miranda revint ensuite avec la veste de l'étranger et son habit roulé en un paquet. Il s'embarqua dans la voiture et au lieu de continuer la promenade à l'entour de la montagne il prit le chemin par lequel ils étaient venus. Tel est en résumé le témoignage d'un témoin oculaire qui a pu voir ce qui s'était passé à l'hôtel de Bonin et aussi pendant les quelques instants de l'absence de Miranda avec l'étranger qu'il avait amené comme on l'a dit plus haut dans un endroit écarté.

Il n'y a aucun doute que l'accusé sera détenu en prison jusqu'à ce qu'on trouve celui qu'on suppose avoir été tué.

Les autres personnes ont comparu. L'hôtelier Bonin est un jeune homme et Miranda a une physionomie qui n'a rien de positivement rassurant.

MASSACRE DES CHRÉTIENS EN CHINE.—Le correspondant de Paris à la Tribune donne les détails du dernier massacre des Français et des Russes résidant à Tiensin Chenog.

Il paraît que la responsabilité de cette atroce boucherie pèse entièrement sur les autorités chinoises et que le consul américain de ce port a été le seul apologiste de ce crime épouvantable. Le gouverneur chinois de la province n'a pas seulement excité la population, mais il l'a poussée à commettre ces atrocités. On a exploité de toutes manières son ignorance et sa superstition, et des publications officielles lui enseignaient à croire que les étrangers de Tiensin tuaient les femmes et les enfants qu'ils enlevaient et convertissaient leurs cadavres en drogues. La populace s'empara de l'établissement français, maltraita tous les étrangers avant de répandre leur sang, et le gouverneur au lieu de la réprimer ou de la disperser, permit à ses soldats de l'encourager et de l'aider. Il y avait à peine trois jours que le consul français était là quand il fut tué dans le Palais du gouverneur et c'est alors que commença le massacre.

Voici les noms des principales victimes: Fontainier, Consul de France, et son épouse; Simon, secrétaire du Consul; le Père Cherrier, prêtre catholique; Protopopoff, officier Russe, et sa femme; les sœurs Louisa, Marie, Victoria, Thérèse, Josephine, Vincinta, Ovilla, Eugénie, Catherine, etc.

On assure que plus de 200 prosélytes chinois ont été massacrés, outre 60 à 70 enfants qui ont brûlé dans une maison où ils s'étaient réfugiés. Il est impossible de concevoir les cruautés, les outrages et les indignités que l'on a commis.

Un prêtre indigène qui essaya de protéger des femmes fut saisi et déchiré en pièces.

La foule réunit neuf des sœurs dans une école et les frappa à coup de bâtons, puis les déchiqueta ensuite avec des couteaux, et mit le feu à la bâtisse.

On accuse Shangshore, gouverneur de la province, d'avoir excité la population et d'avoir été témoin du massacre sans avoir essayé de l'empêcher, et l'on affirme que M. Meadows, consul américain à Tiensin, accompagnait le gouverneur et ne dit pas une parole pour prévenir cet horrible massacre, quoique comme officier du gouvernement chinois il eût le pouvoir et l'influence de le faire.

L'empereur de Chine a nommé Changhon, envoyé spécial à Paris, pour satisfaire les demandes de l'empereur des Français, et M. Meadows, comme son secrétaire et son interprète.

LADY FRANKLIN.—Cette courageuse dame, veuve de Sir John Franklin, le célèbre explorateur du pôle nord, est arrivée à Cincinnati avec sa nièce, d'un voyage qu'elle vient de faire en Californie. Son but, en venant à Cincinnati, est de voir le capitaine Hall qui s'est dévoué pendant si longtemps à rechercher les traces de Franklin dans les mers glacées du nord.

Lady Franklin a presque atteint l'âge de 80 ans et avec une verdeur et une activité au-dessus de son sexe, elle fait d'incroyables efforts pour retrouver la trace de son mari.

Le capitaine Hall a rendu assez de services à la science pour mériter la reconnaissance de l'humanité.

Le congrès vient de lui voter une allocation de 50,000 dollars pour réaliser son troisième voyage qui doit durer 30 mois.

Il se propose de pousser jusqu'à 82° de latitude et d'approcher le pôle autant que possible. On se tient certain du succès.

UN PENDU GUILLOTINÉ.—On lit dans l'International, de Londres:

« Un détail horrible a signalé l'exécution d'Andrew Carr, pendu dans l'enceinte de la prison de Dublin.

« Carr avait été condamné à mort pour avoir assassiné une femme de mauvaise vie, avec laquelle il cohabitait.

« La corde avec laquelle il fut pendu était trop longue; la chute qu'il fit, lorsque la trappe tomba, mesurait quatorze pieds. Le choc fut si violent, et la corde était si solide, que la tête fut du coup séparée du tronc.»

LES VOTES SUR L'INFAILLIBILITÉ.—Les votes donnés dans la 85e. Congrégation du Concile sur le dogme de l'Infaillibilité se répartissaient comme suit:

Table with 2 columns: Placet (oui), Placet juxta modum (oui conditionnellement), Non placet (non). Values: 451, 62, 88.

Total..... 601

Il paraît certain que tous les Pères qui avaient d'abord voté pour la proclamation mais à certaines conditions, abandonnèrent bientôt ce sentiment et se joignirent à la majorité. Car on sait qu'à la 3e session publique qui eut lieu le 18 juillet, où le dernier vote fut pris, deux seulement de tous les Evêques présents donnèrent leur voix contre la définition. On porte à 66 le nombre des opposants qui, bien que restés à Rome, s'abstinrent cependant de paraître à la session décisive. Le parti qu'on a appelé l'opposition, se compose de 33 évêques allemands, 25 français d'origine, 10 italiens, 8 américains, 2 anglais, deux irlandais et le Dr. Errington; en tout 88.

Il faut remarquer de plus que le nombre des Pères en fa-

veur de la définition à qui les circonstances n'ont pas permis de se trouver à Rome pour la 3e session s'élevait à 120: ce qui portait le chiffre de la majorité à 665.

A LA GUERRE.

L'ESPION.

Le soleil s'en donnait à cœur joie sur deux pauvres chasseurs à pied qui tiraient la langue et s'épongeaient le front en se promenant devant une brasserie de Strasbourg que la sécheresse de leur porte-monnaie les empêchait de visiter.

—Vitreux, dit l'un.
—Morasse, répliqua l'autre.
—Que j'avais peut-être tort hier soir avant l'appel de te conseiller d'en rester à ton sixième moos au lieu de pousser jusqu'à dix? Au jour d'aujourd'hui il nos resterait de quoi tancher notre soif.

—J'aime les comptes ronds; c'est toujours ça qui me perd.
—Une supposition que nous aurions le gousset garni: nous vois-tu d'ici entrer à la brasserie de la Cigogne tricolore, qu'est si fraîche, même en plein midi.

Vitreux jeta un coup d'œil de damné sur l'entrée du paradis perdu.

Morasse continua:
—Nous nous installons péremptoirement devant une table de marbre et nous nous faisons servir deux bocks pour commencer.

—Pour commencer... Va toujours.
—Le garçon nous les apporte pleins à rase avec une jolie mousse qui déborde.

Tu y fourres le nez médiatement et tu avales, tu avales jusqu'à la dernière goutte en faisant tes petits yeux de chat qui boit du lait. Quand c'est fini, tes moustaches noires sont blanches de mousse, et tu recommences comme si de rien n'était; mais tu t'arrêtes censément au troisième verre, parce qu'il ne faut jamais abuser des bienfaits du Créateur.

—Combien de temps que j'm'arrête?
—Le temps de demander un quatrième au garçon.

Ce tableau voluptueux fit pousser un soupir au pauvre Vitreux, et ce fut d'une voix suppliante qu'il pria son ami de changer de conversation.

Les deux troupiers, jugeant inutile de prolonger une faction dérisoire devant la brasserie, allaient s'éloigner à petits pas, lorsqu'ils furent accostés par un bon paysan qui leur demanda poliment l'adresse de la meilleure brasserie de la ville.

—Je viens rarement à Strasbourg, dit-il, et je ne sais plus où l'on boit le mieux aujourd'hui.

—A la Cigogne tricolore, répondit Morasse d'un ton brusque.

—Vous ne me trompez pas? fit le paysan en riant lourdement.

—Que vous êtes fou, vous? Pourquoi que j'abuserais censément un étranger?

—On n'a jamais pu savoir; mais ça ne fait rien, je me mêle tout de même.

—Allez vous faire f...iche alors, s'écria Vitreux.

—Aussi, continua le bonhomme, comme je n'aime pas à être fourré dedans, vous allez m'accompagner: si la bière est mauvaise, vous en souffrirez autant que moi.

Deux éclairs s'allumèrent dans les yeux de Morasse. Cependant il sembla hésiter un moment.

—Une politesse en vaut une autre, dit-il; mais il y a des circonstances...

—Où l'on est heureux de régaler des braves tels que vous qui vont verser leur généreux sang pour le service de la patrie et l'honneur de l'armée française!

Le moyen de résister à un appel aussi enflammé? Morasse et Vitreux ne le cherchèrent même pas. Cinq minutes après, ils étaient installés dans la grande salle de la Cigogne tricolore, et les moustaches de Vitreux commençaient déjà à blanchir sous la jolie mousse de la boisson exquise brassée par Schutzemberger, le père du peintre de talent décoré au Salon de cette année.

Les bocks se succédaient et se vidaient avec une régularité vraiment militaire, et chacun d'eux était bu au succès de l'armée française. A la dixième victoire, le bon paysan demanda d'un air indifférent à Morasse divers renseignements sur l'effectif des bataillons de chasseurs, sur le cas que les soldats faisaient de leurs chefs, sur l'armement et sur beaucoup d'autres choses encore.

—Vous avez vu fonctionner les mitrailleuses?

—Comme je vous vois.

—On dit que ce sont les turcos qui seront chargés de les manœuvrer?

—Du flan! C'est une ouvrage très délicate qui a besoin d'être touché par un corps savant.

—Avez-vous vu ces turcos au feu?

—C'te bêtise!... Ah! ils vont bien, les moricauds!—Pas vrai, Vitreux?

Le chasseur envoya son acquiescement du fond de sa chope.

—Est-il vrai qu'ils poussent des hurlements épouvantables avant de charger?

—Avant, pendant et toujours. Après le tonnerre de Dieu, c'est ce que je trouve de plus beau à entendre.

—Beau... comment l'entendez-vous?

—Que j'entends que ça donnerait la chair de poule à un mort. Faut y être fait, sans ça ça gêne normément l'ennemi.

—Les Prussiens sont solides.

—C'est égal, vous verrez qu'ils y trouveront un cheveu.

—Ces turcos courent sur l'ennemi au pas gymnastique?

—Eusses?... jamais de la vie!

—Pourtant on m'avait dit...

—Ils ne courent pas, ils s'envolent. J'en ai vu un à l'Alma sauter à pieds joints sur les épaules d'un grenadier russe plus grand que vous et moi mis bout à bout. Y a gros à parier qu'ils causeront de l'agrément aux mangeurs de choucroute.

—Ah! pour des faiseurs de tours, c'est des jolis faiseurs de tours.

—Pas vrai, Vitreux?

—J'en prendrais bien encore une, répondit celui-ci.

Bien que suffisamment voilée cette insinuation fut comprise par le bon paysan, qui s'empressa de faire venir une nouvelle tournée.

—Et les bombardes, vous ne m'en dites rien, ajouta-t-il, péchant une mouche qui se noyait dans son verre.

—Chut! fit Morasse en fronçant le sourcil.

—Ah! il est défendu d'en parler?

—Sous peine de mort.

—Diable!... Alors... vous n'en avez pas vu, vous?

—Vous croyez ça, vous?

—Dam!...

—Morasse a la confiance de son gouvernement. On n'a rien de caché pour lui parce qu'on sait qu'il en est digne.

—Encore un bock, hein ?
—Volontiers.
—Nous disons donc qu'elles sont très curieuses, ces petites bombardées ?
—Après d'elles les mitrailleuses ne sont que de la saint Jean. Avez-vous vu des volcans en... interruption ?
—Non.
—Ni moi non plus ; mais c'est tout à fait ça. On débite un régiment en un quart d'heure, un bataillon en trois minutes. Quant aux compagnies, c'est même pas la peine d'en parler : frouitt !... et vous ne trouveriez plus seulement un bouton de guêtre.
—J'ai un ami dans l'artillerie qui m'a dit que ça ressemblait à ça.
Et le paysan tira négligemment d'un gros portefeuille un petit dessin grossièrement fait qu'il montra à Morasse.
A sa vue le chasseur se mordit les lèvres jusqu'au sang. Une idée déplorable traversa son cerveau.
—Sacré mille bombardés ! s'écria-t-il en arrachant le papier des mains du bon villageois, par quel hasard aviez-vous de ces choses-là sur vous ?
Le paysan pâlit.
—Mais je vous l'ai dit... J'ai un parent dans l'artillerie.
—Son nom ? le numéro de son régiment ? celui de sa batterie ?
Ces interrogations pressées achevèrent de démonter le brave homme. Il répondit si mal et barbotta si fort que la lourde main de Morasse s'abattit sur son épaule.
—Vous allez nous suivre à la place, vous, et tout de suite encore.
—Nous prendrons bien encore un moos... n'est-ce pas, camarade Vitreux ?
—Je te le défends ! dit Morasse avec autorité.
Vitreux essaya d'une cote mal taillée.
—On peut toujours prendre le moos, dit-il, monsieur sera aussi bien arrêté après qu'avant.
Mais l'inflexible Morasse ne l'entendait pas ainsi.
—Vitreux... tu me dégoûtes !—Allons, houp !... En route pour l'état major de la place. Si monsieur n'est pas espion, je serai à ses ordres et tout prêt à lui faire la politesse d'un coup de sabre.
Hélas ! le bon, l'aimable, l'excellent villageois était un agent des Prussiens. L'examen de ses papiers en fournit des preuves accablantes.
—Le brigand ! dit Morasse en sortant. Qu'est-ce qui se serait figuré ça ?
—Oh ! pas moi, soupira Vitreux.
—Avait-il l'air assez bonasse !
—Et pas rat du tout sur l'article de la bière.
—Ca, c'est une justice à lui rendre.
—Qu'est-ce qu'on va en faire ?
—Je présume qu'on va l'envoyer sur la paille des cabots.
—C'est dommage tout de même.
—Vitreux !... tu plaindrais un traître à ton pays ?
—Eh, non... Je regrette seulement de n'avoir pas bu son dernier moos. Une politesse en vaut une autre.

L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

—Je l'ignore, messieurs, répondit le conseiller, mais, s'il plaît à Dieu, je découvrirai enfin le coupable.
—Cependant, insista le marquis, vous devez reconnaître comme nous que si le fils de la Madone est vivant, les probabilités le désignent comme coupable.
—Peut-être, monsieur, mais je crois cet enfant mort. Qui prouve qu'il soit vivant ?
—Ceci !" répondit le marquis.
Et le gentilhomme tendit au conseiller la lettre du baron d'Antibes qu'il avait reçue le matin même et que nous l'avons vu déjà communiquer au vicomte.
M. de Niorres se saisit de l'épître, ses mains tremblaient convulsivement.
Quand il eut achevé sa lecture :
"Je désire conserver cette lettre," dit-il.
Le marquis et le vicomte s'inclinèrent en signe qu'ils ne protestaient nullement contre ce désir.
Le conseiller au parlement replia la lettre, la plaça dans la poche de son habit et regarda fixement les deux jeunes gens qui paraissaient attendre sa décision :
"Je vous remercie, messieurs, dit-il d'un ton de légère contrainte, des renseignements que vous avez bien voulu me donner. Maintenant, en ce qui vous concerne, de tout ceci, que concluez-vous ?
— Nous concluons, dit vivement le marquis, que nous aimons Blanche et Léonore de toute l'ardeur de notre cœur et que nous voulons les conserver du danger que nous voyons suspendu sur leur tête, car elles aussi, à défaut de vos enfants, sont vos héritières et, pour atteindre le but qu'on se propose, elles doivent être sacrifiées.
—Messieurs, reprit M. de Niorres après quelques instants de réflexion, ce que vous venez de me confier me met dans une voie nouvelle. Avant de vous répondre, comme vos paroles l'exigent, j'ai besoin de me consulter...
—Mais, s'écria le vicomte, l'heure fatale peut sonner d'un moment à l'autre.
—Que Dieu nous protège, messieurs, je lui adresse chaque jour cette fervente prière.
—Cependant, ajouta le marquis avec vivacité, vous comprenez, monsieur, qu'il faut agir. Certes, j'ai foi en la prière, mais il faut aider le ciel pour qu'il nous aide !
—Et qui vous dit que je ne fais pas mon devoir ? fit le conseiller avec un peu de hauteur.
—Votre devoir, monsieur, est de tout faire pour préserver les innocents avant même de vous occuper de trouver le coupable. Blanche et Léonore sont en danger, vous devez écarter d'elles le péril.
—Nous les aimons, ajouta le vicomte, elles nous aiment. Une union entre nous était arrêtée, votre sanction manquait seule. Faites que ces mariages aient lieu, monsieur, et nous saurons bien, nous, écarter de nos femmes le bras qui oserait vouloir les frapper.
—Ces unions sont impossibles dans un pareil moment ! dit le conseiller d'un ton froidement résolu.
—Mais nous allons être obligés de partir ! s'écria M. d'Herbois. Dans huit jours, il faut que nous soyons à Brest. Pouvons-nous donc abandonner ainsi celles pour qui nous sommes prêts à sacrifier notre existence ?
—Mes nièces demeureront près de moi !
—C'est les livrer à la mort, monsieur !
—Je connais mes devoirs ! dit le conseiller en se levant comme pour mettre fin à cet entretien.

—Quoi ! vous refusez de nous unir.
—Dans les conditions présentes, je refuse.
—Faut-il donc donner nos démissions ?
—Il faut attendre, messieurs. Une lourde responsabilité pèse sur moi, je ne l'ignore pas, mais en agissant comme je le fais, j'agis comme je le dois."
Les deux jeunes marins se regardèrent avec anxiété.
"Tout au moins, dit le marquis d'Herbois dont la voix tremblait d'impatience, permettez-nous l'accès de votre demeure ; laissez-nous voir Blanche et sa sœur.
—Je regrette d'être obligé de refuser encore, dit M. de Niorres, mais je ne suis pas maître d'accorder ce que vous me demandez.
—Pourquoi ? demanda le vicomte.
—Je ne puis vous répondre, messieurs. Attendez !
—Mais, s'écria le marquis, nous n'avons que trop attendu déjà ! Quoi ! après ce que nous venons de vous confier, vous continuez à nous repousser encore ! C'est donc nous, personnellement, que vous refusez de recevoir ?
—Je ne refuse pas de recevoir, je refuse de vous laisser voir mes nièces et de contribuer à entretenir dans leur cœur un amour que je n'ai pas approuvé.
—C'est dans ce double projet d'union que vous nous repoussez ?
—Momentanément, oui, messieurs.
—Monsieur de Niorres, dit le marquis avec hauteur, le vicomte et moi sommes de trop bonnes maisons pour qu'une telle réponse ne soit pas accompagnée d'une explication nette et précise, et cette explication nous avons l'honneur de vous la demander."
Les deux jeunes gens étaient debout en face du magistrat et, bien que leur pose fût respectueuse, il y avait dans leur maintien quelque chose de ferme et de résolu décelant l'intention évidente où ils étaient de ne pas rompre l'entretien sans avoir obtenu l'éclaircissement qu'ils exigeaient.

XXVI.—Le refus.

Le conseiller regarda fixement ses deux interlocuteurs, puis, après un moment de silence :
"Je pourrais, dit-il, éviter une réponse franche et trouver facilement un motif dans un autre avenir rêvé par moi pour mes nièces, mais je préfère vous parler nettement. J'ai deux raisons pour refuser ma sanction au double mariage projeté : la première est complètement étrangère aux douloureuses circonstances dans lesquelles se trouve ma famille, elle vous est personnelle, messieurs, à ce point que les malheurs qui m'accablent ne m'eussent-ils pas frappé, je répondrais probablement encore comme je le fais. Vous êtes tous deux d'excellente famille, je le reconnais, et au point de vue d'une alliance de parchemins, j'aurais peine à trouver mieux pour mes nièces, mais je veux que Blanche et Léonore soient heureuses, et, au point de vue de leur bonheur, je ne trouve pas en vous de garantie suffisante. Vous servez noblement et bravement le roi, cela est vrai ; vous arriverez un jour aux premiers grades de la marine royale, je le crois ; cependant, vous ne possédez pour le présent aucun patrimoine. Libres et possesseurs, dès votre première jeunesse, de tous les biens de vos pères, vous les avez follement gaspillés. Votre vie passée, messieurs, n'est pas exempte de blâme à cet égard.
—Si l'argent est perdu, l'honneur est toujours demeuré sauf ! dit le vicomte dont le front s'empourpra.
—Vous avez chacun des dettes énormes !
—Que nous payerons avec les bontés du roi, monsieur, nous en avons l'assurance, répondit le marquis.
—Toujours est-il que votre fortune est nulle, que vos dettes existent, que Blanche et Léonore n'ont aucun patrimoine...
—C'est donc à l'amour seul que nous obéissons et non à un vil sentiment d'ambition, interrompit M. de Renneville.
—Une pareille union eût été folle ! continua le conseiller d'une voix ferme, et j'y eusse sans doute refusé mon consentement, je le répète. Quant au second motif qui vient en ce moment appuyer encore la résolution prise par moi, le voici. Il dépend, lui, malheureusement des terribles événements que vous connaissez. Si la main qui poursuit ma famille continue à s'appesantir sur elle, bientôt l'extinction complète de mes enfants et de mes petits-enfants sera accomplie... Dès lors toute la fortune de ma maison passera sur la tête de mes nièces : elles deviendront deux des plus riches héritières de France et elles auront le droit d'aspirer aux plus illustres alliances."
Le vicomte et le marquis échangèrent un nouveau regard.
"Monsieur, reprit le premier, nous n'avions jamais songé à pareille éventualité, tant nous étions éloignés de supposer un enchaînement de malheurs et de crimes semblables à celui qui menace à l'étroit votre maison. Mais pour cette seconde objection que vous nous faites, nous avons une réponse prête : nous sommes disposés à renoncer d'avance, pour nous et pour celles que nous épouserons, à tout bénéfice de succession venant de votre famille, n'est-ce pas, marquis ?
—Sans doute !" ajouta M. d'Herbois.
Le conseiller regarda à son tour les deux jeunes gens et parut hésiter, mais reprenant presque aussitôt :
"Avez-vous le droit moral de priver Blanche et Léonore d'une fortune comme celle dont je vous parle ?" dit-il en relevant la tête.
Les deux jeunes gens firent un même mouvement.
"Monsieur, fit le marquis avec une froideur extrême, nous ne répondrons pas à cette dernière objection, cela serait inutile. Nous voyons avec peine, le vicomte et moi, que nous nous trouvons en présence d'un parti pris. Nous ne pouvons vous contraindre... nous n'essayerons donc plus de vous fléchir. Seulement, monsieur, rappelez-vous bien que vous avez réduit au désespoir deux cœurs qui étaient pleins pour vous d'une respectueuse et sincère affection, souvenez-vous encore, monsieur, que si Blanche et Léonore périssent victimes de la machination effrayante qui a déjà frappé tant de vôtres, leur sang devra retomber sur votre tête !... Nous n'avons plus rien à vous dire, monsieur... nous vous prions d'excuser l'insistance que nous avons de mettre à obtenir un entretien auquel nous espérons une issue bien différente."
Le marquis et le vicomte s'inclinèrent devant le conseiller ; celui-ci, l'œil assombri encore et le front plus pâli, demeura immobile comme s'il n'eût ni entendu les paroles dites par le marquis d'Herbois, ni vu le geste d'adieux adressés par les deux jeunes gens.
Enfin, sortant de l'espèce d'embarras pénible dans lequel il paraissait plongé, il salua à son tour sans ajouter une parole, tourna lentement sur lui-même et, traversant le petit bois, il se dirigea vers l'avenue de la Reine.
"Si M. Lenoir a dit vrai, murmura-t-il, si ces deux hommes sont pour quelque chose dans ces odieux attentats, ne devais-je pas leur enlever tout espoir de recueillir un jour les fruits

de tant de crimes ? Détruire toute pensée d'union entre eux et celles qui doivent être mes héritières, n'est-ce pas mettre un obstacle à toute tentative nouvelle ? Mais si ce qu'ils disent est vrai, au contraire, j'ai chez moi un complice de l'assassin. Quel est-il ?... S'ils mentent... cette confiance serait la preuve irrécusable de leur culpabilité... Cette histoire serait-elle forgée à plaisir ?... Quelle assurance me donnent-ils en dehors de leurs paroles ?... Eux seuls ont entendu la confession de la Madone... serait-ce donc un moyen habile de détourner les soupçons ?... Quant à cette lettre, que prouve-t-elle ? Lors même que le fils de cette infernale créature existerait encore, est-ce lui qui sème ainsi la mort dans ma famille ? Qui me démontre que la Madone ait usé de ce blanc-seing ? Oh ! mon Dieu, vous qui voyez ma détresse, secourez-moi, je vous en conjure, et ne me laissez pas accuser l'innocent à la place du coupable !"

Et le vieillard, courbant sa belle tête sous les flots tumultueux des pensées qui l'assaillaient, pressa sa marche comme s'il eût eu hâte de l'éloigner de l'endroit où l'on venait d'évoquer ses plus douloureux souvenirs.
Après le départ si brusque de M. de Niorres, le marquis et le vicomte étaient demeurés un moment silencieux, regardant le conseiller s'éloigner, puis, M. d'Herbois passant sous le sien le bras de M. Renneville, tous deux avaient à leur tour quitté le petit bois.

Les feuilles du taillis épais auquel était adressé le banc de marbre sur lequel les trois hommes étaient demeurés assis tout le temps de l'entretien, s'agitèrent faiblement bien qu'aucune brise ne soufflât dans l'air, mais le marquis et le vicomte étaient tellement absorbés dans leurs pensées qu'aucun d'eux ne fit attention à cette ondulation bizarre du feuillage.

"Quoi ! Charles, s'écria tout à coup M. de Renneville en rompant le silence qui régnait entre lui et son compagnon depuis le départ du conseiller, tu veux que nous renoncions à celles que nous aimons ?

—Moi ?... fit le marquis en s'arrêtant. Blanche sera ma femme, je le jure devant Dieu !

—Mais ce que tu viens de dire...

—Que pouvais-je faire ? Interrompit M. d'Herbois. Essayer de convaincre cet homme est impossible ; il nous repousse. J'espérais que ce que nous avions à lui dire changerait sa résolution ; mais, tu l'as vu, il s'oppose à notre bonheur...

—Alors, nous agissons ainsi qu'il est convenu ?

—Sans tarder, cette fois !

—Tu as répondu à Blanche ?

—Oui, voilà la lettre."

Le marquis tira de la poche de son habit un petit billet cacheté qu'il montra au vicomte.

"Il faudra que Georges la lui fasse parvenir dès ce soir, avec celle-ci que j'adresse à Léonore.

—Tu lui dis de tenir prête ?

—Oui ; mais j'ajoute que, coûte que coûte, nous devons les voir toutes deux demain dans la nuit.

—Bien. Elles feront ce que nous leur demandons.

—Tu l'espère, n'est-ce pas ?

—J'en suis certain !

—Maintenant il ne s'agit plus que de faire prévenir Georges.

—Georges ! répéta le marquis en tressaillant comme s'il venait d'éprouver un étonnement subit. Mais le voici."

Le vicomte de Renneville se retourna brusquement et aperçut à quelques pas un homme vêtu en grison qui marchait avec précaution.

"Il nous cherche ! s'écria-t-il. Mon Dieu ! Blanche ou Léonore seraient-elles en danger !

—Pourquoi es-tu ici ? Qu'y a-t-il ? demanda vivement le marquis en se précipitant, ainsi que son ami, au-devant du domestique.

—Rien de nouveau, messieurs, répondit celui-ci ; mais prenez garde ! si M. de Niorres revenait sur ses pas et s'il m'apercevait, tout serait perdu !

—M. de Niorres ! dit Charles. Tu l'as donc vu ?

—Oui, monsieur le marquis. Tout à l'heure, au moment où je parcourais le parc dans l'espoir de vous rencontrer, je vous ai aperçus en compagnie de M. le conseiller ; c'est pourquoi je vous ai suivis, et j'ai attendu avant de me montrer.

—Où étais-tu ? demanda vivement le vicomte.

—Là-bas, monsieur, derrière la pièce de Neptune.

—Es-tu chargé pour nous de quelque message ?

—Je n'ai pas de lettres, mais il paraît que mesdemoiselles sont inquiètes, car ce matin Saint-Jean m'a ordonné de me mettre à la recherche de l'un de ces messieurs, afin de rapporter des nouvelles. J'ai su que monsieur le marquis et monsieur le vicomte s'étaient rendus à Versailles, et je suis venu.

—C'est le ciel qui t'envoie ! dit le vicomte en joignant à la lettre du marquis qu'il tenait à la main un autre billet. Prends ces deux lettres et porte-les à l'hôtel sans le moindre retard.

—C'est tout ? demanda Georges.

—C'est tout ; mais hâte-toi ! Il faut que tu sois à Paris avant M. de Niorres.

—J'y serai," répondit le grison en saluant les deux gentilshommes.

Puis, revenant sur ses pas :

"S'il y avait réponse, ajouta-t-il, où trouverais-je ces messieurs ?

—Au palais-Royal, ce soir, dans les jardins," répondit le marquis.

Georges fit signe qu'il avait compris et s'éloigna.

"Maintenant, dit M. d'Herbois en reprenant le bras du vicomte, elles partiront ; mais de l'argent pour le voyage ?

—Nous en aurons ! répondit M. de Renneville.

—Qui en donnera ?

—Cet excellent Roger !

—Cet homme est décidément notre providence !" murmura M. d'Herbois.

En quittant les deux jeunes gens, le grison, porteur des deux lettres adressées aux jeunes filles, s'était jeté à gauche, évitant l'avenue de la Reine, et gagnant la grande route de Marly ; il longea le mur du jardin anglais du petit Trianon.

Un peu au dessus de l'allée du Rendez-vous se trouve un carrefour formé par la rencontre de cette petite route avec celle de *Marty Vaucou* et le boulevard Saint-Antoine.

Georges s'arrêta, et, après avoir regardé attentivement autour de lui, il traversa le carrefour en ligne oblique, et contourna la petite chapelle Saint-Antoine, bâtie à la porte nord de la ville. Derrière cette chapelle se dressait un vieux chêne dont le sommet avait été brisé par la foudre, et dont le tronc rongé présentait au-dessous de la naissance de la première branche une excavation profonde.

VARIÉTÉS.

Une dame venait de perdre son mari. Un monsieur qui alla la voir la trouva jouant de la harpe, et lui dit avec surprise: —Eh! mon Dieu! je croyais vous trouver dans la désolation. —Ah! dit-elle d'un ton pathétique, c'est hier qu'il fallait me voir.

On s'étonnait d'un mari, dont la femme passait pour avoir beaucoup de mérite, se fût séparé d'elle. Il répondit en montrant son soulier: —Vous voyez qu'il est bien fait, mais vous ne voyez pas où il me blesse.

Une femme, outrée du refus d'un objet de toilette, disait, tout en larmes, à son mari: —Monsieur, vous me ferez mourir de chagrin, et mes funérailles vous coûteront bien davantage! —A la bonne heure, madame, mais ce sera une dépense une fois faite.

Une cuisinière paraissait devant le jury, accusée d'empoisonnement sur la personne de sa maîtresse.

Après une longue délibération, elle est acquittée. —Ma fille, lui dit le président, MM. les jurés vous acquittent; mais rappelez-vous bien ceci: si jamais ma cuisinière venait à me quitter, il est tout à fait inutile de vous présenter chez moi, —quels que soient d'ailleurs vos certificats.

Louis XV demandant à l'abbé Terray, son ministre, comment il trouvait les fêtes de Versailles: —Ah! sire, impayables! répondit-il.

Un juge remettait une cause à huitaine. L'avocat sollicitait pour qu'elle fut entendue de suite:

—De quoi s'agit-il donc? dit le magistrat. —Monsieur, de six pièces de vin. —Oh! la Cour, en effet, peut aisément vider cela.

Un conseiller du parlement se trouvant dans un cercle, on lui fit des reproches au sujet de la conduite inouïe des magistrats de Toulouse vis-à-vis de l'infortuné Calas. Il crut excuser ses confrères en disant:

—Il n'y a pas de si bon cheval qui ne bronche. —A la bonne heure, lui répondit une femme d'esprit qui était là; mais, monsieur, toute une écurie!

Un conseiller s'était endormi à l'audience. Le président qui recueillait les voix, ayant demandé la sienne à ce conseiller, il répondit en se frottant les yeux: —Qu'on le pend! qu'on le pend! —Mais c'est d'un pré qu'il s'agit. —Eh bien! qu'on le fauche!

Sous la restauration, la sœur d'un grenadier de la garde royale fut épousée par un riche Anglais. Un an après, cette femme mourut; son mari lui survécut peu. Il avait institué le grenadier son légataire pour une somme de 600,000 francs. Celui-ci va trouver un notaire:

—Salut, messieurs, dit-il en entrant dans l'étude; je voudrais parler au bourgeois. Les clercs lui rient au nez: —Attendez, bonhomme, dit l'un d'eux; monsieur est occupé.

Le grenadier prend place sur un banc. Le notaire sort de son cabinet plusieurs fois, reconduisant tantôt une dame, tantôt un monsieur décoré, —toujours avec force salutations. Chaque fois notre soldat se lève, croit que son tour est venu, mais quand il veut parler, on lui répond toujours: —Attendez! Enfin le notaire lui dit:

—Mon ami, je suis obligé de sortir, revenez demain...

Le lendemain le grenadier se présente; même réception. —Ah ça! dit-il, ça va-t-il bientôt finir? Pheure du service m'appelle; assez embêté comme ça, voyons un peu. Je veux parler à votre maître et lui apprendre la consigne en deux temps. Holà, clamping, par ou passe-t-on?

Le notaire se décide enfin à l'écouter. —Que voulez-vous, mon ami? —Monsieur, je viens pour une petite affaire qui m'est arrivée insensiblement. —Quelle affaire? dites vite, je n'ai pas de temps à perdre... Allons, voyons, dépêchons-nous.

—Un instant donc, on ne va pas ici au pas de charge; avant de faire demi-tour à gauche, je veux avoir celui de vous dire la chose, moi! Eh bien! la voilà. J'avais une sœur, elle est morte, et son mari l'Anglais aussi, et cet original-là me laisse une héritation de... six cent mille francs.

A ces mots le notaire, ébahi, ouvre de grands yeux, se confond en excuses et en politesses, gronde ses clercs de n'avoir pas présenté un fauteuil à Monsieur, le prie d'entrer dans son cabinet...

—Suffit! dit le troupier, assez causé; vous êtes pressé et moi aussi. Salut!... Et il porta son affaire à un autre notaire.

Un juge disait naïvement à un de ses amis: —Nous avons, ce matin, condamné trois hommes à mort. Il y en avait deux qui le méritaient bien.

Rulhière disait un jour à C...: —Je n'ai jamais fait qu'une méchanceté dans ma vie. —Quand finira-t-elle? demanda C...

M. D... promettait je ne sais quoi à M. de L..., et jurait foi de gentilhomme. Celui-ci lui dit: —Si cela vous est égal, ne pourriez-vous pas dire... foi d'honnête homme?

Quand Bignon fut nommé bibliothécaire du roi, M. d'Argenson dit au nouveau fonctionnaire: —Mon neveu, voilà une belle occasion pour apprendre à lire.

Un jour, on parlait devant le prince de Ligne d'un homme qui courait beaucoup après l'esprit. —Je parie pour l'esprit, dit le prince.

COLLEGE COMMERCIAL DE MONTREAL.

COIN DE LA RUE NOTRE-DAME ET PLACE D'ARMES.

Le Cours d'Etudes de cet Etablissement embrasse les branches de Sciences exigées pour une éducation commerciale complète, et est spécialement adaptée à la jeunesse et aux enfants qui veulent embrasser le commerce. On y enseigne la Tenue des Livres, la Calligraphie, l'Arithmétique, les Lettres, et aussi la Télégraphie et la Phonographie.

Le collège est affilié aux célèbres Collèges commerciaux internationaux de Bryant & Stratton, et les bourses données à celui qui obtient droit à l'enseignement dans les principales villes de ce continent.

Il y a un Professeur Français qualifié. On donnera sur demande les circulaires contenant d'amples détails. J. TASKER, Principal, 27 Août. 35d



AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné, (endossées "soumissions pour ouvrage sur le Canal Cornwall") seront reçues à ce Bureau jusqu'au VENDREDI SOIR, le 9 Septembre prochain, pour Réparation aux Quais aux entrées d'en haut et d'en bas du Canal Cornwall et à la ville de Cornwall.

On peut voir les spécifications à ce bureau, ou au bureau du Surintendant du Canal, Cornwall, le et après mardi, le 3 courant, et obtenir des blancs de soumissions imprimés et toutes autres informations aux dits Bureaux.

Les noms de deux personnes responsables qui voudront bien devenir cautions, devront être attachés à chaque soumission. Ce Département ne s'oblige pas à recevoir la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

VINS D'ETE, CHAMPAGNE, etc.

1,000 CAISSES DE VIN DE BORDEAUX, à \$2.50 et au-dessus la caisse, des vendanges et marques favorites de "Barton et Guesnier," et "Nathé Johnston."

200 CAISSES SAUTERNE ET BARSAC. 500 CAISSES CHAMPAGNE MOET ET CHANDON.

50 PANIERS D'EAU DE SELTZ ALLEMANDE FRAICHE. 250 CAISSES HOCK. 250 " M SELLE.

Avec l'assortiment ordinaire d'ÉPICERIES FRAICHES. A. MCGIBBON, Entrepôt Italien, rue St. Jacques.

BOTTES—SOULIERS—BOTTES.

MM. BRODEUR & BEAUVAIS, No. 278, Rue Notre-Dame, viennent de recevoir des meilleures manufactures d'Angleterre, un nouvel assortiment de Chaussures pour Messieurs, convenables pour l'été et l'automne. Aussi des Bottines Françaises pour Dames; des Souliers pour Dames de la Princesse Alice, Pantouffles brodées pour Dames, Pantouffles avec talons en Chevreau noir, Bottines pour Dames en Chevreau blanc, Satin et de Jean, qu'on a toujours en mains et qu'on offre en vente à des prix très raisonnables pour du comptant.

N. B.—Un assortiment considérable de Bottes en Toile pour Messieurs, Dames, Demoiselles, Garçons et Enfants, à moitié prix. Ces marchandises seront vendues pour argent comptant seulement. BRODEUR & BEAUVAIS, Successeurs de J. & T. BELL, 278, Rue Notre-Dame, Montréal. 33d

ETABLISSEMENT 1840.

F. X. BEAUCHAMP,

(successeur de D. Smillie.) Manufacturier et Marchand de BIJOUX, PIERRES PRECIEUSES gardées en magasin, et taillées, polies et montées dans les derniers goûts.

MONTRES et BIJOUX soigneusement et promptement réparés.

No. 134, coin des rues ST. FRANCOIS-XAVIER et FORTIFICATION, presque en face du côté droit de la Banque du Peuple. Montréal, 4 mai 1870. 18ay

PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE. District de Montréal. } La re PIERRE LORTIE Failli, ET TANCREDE SAUVAGEAU Syndic. SAMEDI, le dix-septième jour de Septembre prochain, le sousigné s'adressera à la dite cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte PIERRE LORTIE par MOUSSEAU & DAVID, SES PROCUREURS ad litem. Montréal, 15 Juillet 1870.

PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE. District de Montréal. } No. 1144. L'AVIS est par le présent donné que Philomène A Allard, de la Paroisse de Lachine, dit District, a intenté, le ou vers le dix Avril dernier, une action en séparation de biens contre Herménégilde Viau, maintenant absent de cette Province. MOUSSEAU & DAVID, AVTS. ET PROCUREURS DE LA DITE DAME P. ALLARD. Montréal, 4 Juillet 1870.

REDUCTION.

GLACIERES GLACIERES C'est le bon temps de se procurer une bonne GLACIERE. A BON MARCHÉ.

UNE réduction de 30 par cent sera faite à tout acheteur, une visite est respectueusement sollicitée. GEORGE YON, Ferblantier et Plombier, No. 241 RUE ST. LAURENT.

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS. Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

A L'ENSEIGNE DU CADENAS D'OR

VOUS trouverez les meilleures GLACIERES, BARATTES AU BEURRE, et BARATTES pour faire la CREME A LA GLACE. Le sousigné a aussi à son emploi des FERBLANTIER, PLOMBIERS, COUVREURS en tôle galvanisée, ferblanc et en tôle, aussi toutes espèces de réparations faites à l'ordre. L. J. A. SURVEYER, 524 Rue Craig, Montréal.



LA CHAISE-PLIANTE et la CHAISE-CANAPÉ combinées EN UNE SEULE, BREVETÉE.

G. M. FANDUWARD ET CIE., 283, rue Notre-Dame. 27tf

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 268, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE, Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRES ET TWEEDS de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés. Montréal, 4 mai 1870. 18sz

BONNE NOUVELLE!

OUVERTURE DE L'HOTEL DU CANADA RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

\$1 PAR JOUR SEULEMENT.

Cet Hôtel, qui vient d'être réparé et meublé à neuf, offre tous les avantages possibles aux marchands et en général à tous ceux qui visitent Montréal. On y trouve tout le confort désirable, et le service se fait avec une extrême régularité et sur un haut pied. Cet hôtel a été ouvert le 6 mai, par M. G. B. Ware propriétaire et F. X. Fortin gérant, et ces Messieurs sollicitent respectueusement une visite pour s'assurer des avantages que l'on offre pour la modique somme d'une piastre par jour. M. Fortin est canadien, et ses capacités comme hôtelier sont généralement connues. Pension sans chambres à des prix très modérés. 27y

GEORGE YON, PLOMBIER ET FERBLANTIER, 241, Rue Saint Laurent, 241, MONTREAL.

MANUFACTURIER DE GARDE-MANGER REFRIGERATEURS Constructeur de Fournaies à Air Chaud POSEUR DE TUYAUX A GAZ, BAINS ET CLOSETS.

Toutes commandes exécutées avec soin. 4 mai 1870. 18sz

CAMPBRE ANGLAIS RAFFINE.

GRAINES FRAICHES DE JARDINS ET DE FLEURS A VENDRE PAR J. E. D'AVIGNON, PHARMACIEN, DISPENSAIRE DE LA CITE Vis-à-vis Mussen, 252, RUE NOTRE DAME, 252 MONTREAL. 18z

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE, 363, RUE STE. CATHERINE, (Près de la rue Amherst.)

LE Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médecines Patentées, Brayers, Eponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Savons Savons de Toilettes, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc. Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin. JAMES GOULDEN, Montréal, 26 mai 1870. 21sz

L. P. DUFRESNE, MARCHAND DE MONTRES en or et en argent, Bijouteries, etc. 88, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL. MONTRES ET BIJOUTERIES REPARÉES ET GRAVÉES

E. POITRAS, FERBLANTIER ET MARCHAND DE FOELLES DE TOUTES SORTES. 65, RUE ST. JOSEPH. (Vis-à-vis l'Hôtel Rapin) MONTREAL. Ordres pour Fournaies à Air-Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Poêles de Cuisine et de Salles, Fournilures de Poêles, etc., etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvrir en ferblanc et en tôle, et se charge de la réparation des couvertures, le tout fait avec promptitude. PRIX EXTREMEMENT MODERES. 18z

DÉPARTEMENT DES DOUANES Ottawa, 27 Août, 1870. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 14 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom, TAPIS et PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry. ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 4 mai 1870. 18sz

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publie tous les Samedis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS. SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par la Poste sera payé par l'Éditeur. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance. AGENCE GENERALE: 1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319-RUE ST. ANTOINE-319

"L'Opinion Publique" JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE Publié tous les Jendis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS & Cie. ABONNEMENT.....\$2.50 par année Aux États-Unis..... 3.00 Par numéro..... 5 Centins Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES.....10 Centins la ligne 1re fois 5 Centins " 2me " &c. Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION! Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro. Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.